L. 08214
C-187-2-1
Bu
MINISTÈRE DU COMMERCE & DE L'INDUSTRIE BIBLIOTHÈQUE CENTRALE

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS
à partir du 1er de chaque mois
France et Algérie : Un an... 25 fr.
— — Six mois. 14 fr.
Étranger (U.-P.): Un an..... 32 fr.
— — Six mois.. 18 fr.
Adresse télégraphique : Économéen-Paris

Paraissant le Vendredi
Rédacteur en chef : Edmond THÉRY
PRIX DE CHAQUE NUMÉRO :
France : 0 fr. 50 — Étranger : 0 fr. 60

INSERTIONS
Ligne anglaise de 5 centimètres
Annonces en 7 points..... 2 50
Réclames en 8 points..... 4 »
Ce tarif ne s'applique pas aux annonces et réclames d'émission.
TÉLÉPHONE : Central 46-61

N° 1244. — 49e volume (1) || Bureaux : 50, rue Sainte-Anne, Paris (2e Arr.) || Vendredi 7 Janvier 1916

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'Émission de l'Europe (En millions de francs)

DATES		Encaisse métallique		Circulation fiduciaire	PRINCIP. CHAPITRES			Taux de l'escompte
		Or	Argent		C/courts et dépôts particuliers	Portefeuille escompte	Avances s. valeurs mobilières	
FRANCE — Banque de France								
1914	23 juillet....	4.104	640	6.912	943	1.541	739	3½
1915	23 décembre.	5.070	352	13.201	2.033	2.274	1.161	5
1915	30 décembre.	5.015	352	13.309	2.114	2.268	1.148	5
1916	6 janvier...	4.989	352	13.519	2.117	2.276	1.143	5
ALLEMAGNE — Banque de l'Empire								
1914	23 juillet....	1 696	418	2.364	1.180	939	63	4
1915	15 décembre.	3 048	47	7.625	2.207	6.594	18	5
1915	23 décembre.	3.052	44	7 838	2.558	6.757	17	5
1915	31 décembre.	3.057	41	8.647	2.949	7.254	16	5
ANGLETERRE — Banque d'Angleterre								
1914	23 juillet....	1.094	»	733	1.055	841	»	3
1915	16 décembre.	1.257	»	857	2.354	2.421	»	5
1915	23 décembre.	1.277	»	877	2.468	2.561	»	5
1915	30 décembre.	1 287	»	882	2.799	2.802	»	5
DANEMARK — Banque Nationale								
1914	31 juillet....	110	»	219	24	94	15	6
1915	30 septemb..	150	7	309	6	60	20	5
1915	31 octobre...	150	6	324	9	70	20	5
1915	30 novembre	151	6	310	10	62	20	5
ESPAGNE — Banque d'Espagne								
1914	24 juillet....	543	730	1.919	498	446	170	4½
1915	11 décembre.	860	753	2.064	698	468	276	4½
1915	18 décembre.	861	756	2.050	684	467	272	4½
1915	31 décembre.	867	753	2.100	711	468	274	4½
HOLLANDE — Banque Néerlandaise								
1914	25 juillet....	340	17	652	10	185	130	3½
1915	4 décembre.	876	7	1.196	76	162	189	4½
1915	11 décembre.	882	8	1.187	90	162	188	4½
1915	24 décembre.	899	13	1.172	126	168	189	4½
ITALIE — Banque d'Italie								
1914	31 juillet....	1.105	89	1.730	245	586	115	5½
1915	10 novembre	1.117	108	2.917	775	508	198	5½
1915	20 novembre	1.109	110	2.895	810	508	185	5½
1915	30 novembre	1.098	109	2.922	810	501	181	5½
ROUMANIE — Banque Nationale								
1914	18 juillet....	154	1	414	14	237	47	5½
1915	13 novembre	179	0	756	65	288	48	6
1915	20 novembre	180	0	757	66	287	46	6
1915	3 décembre.	182	0	761	67	285	45	6
RUSSIE — Banque de l'Etat								
1914	21 juillet....	4.270	197	4.358	698	1.049	518	5½
1915	21 novembre	4.281	76	13.636	2.416	10.032	2.672	6
1915	6 décembre.	4.288	86	13.920	2.376	9.856	2.464	6
1915	14 décembre.	4.288	89	13.872	2.344	9.824	2 352	6
SUÈDE — Banque Royale								
1914	31 juillet....	146	8	320	109	236	11	5½
1915	30 septemb..	159	5	433	97	221	14	5
1915	30 octobre...	159	5	432	119	222	14	5
1915	30 novembre	159	5	423	136	235	17	5
SUISSE — Banque Nationale								
1914	23 juillet....	180	19	268	51	94	14	3½
1915	7 décembre.	247	54	417	84	138	17	4½
1915	15 décembre.	249	54	412	96	135	18	4½
1915	23 décembre.	249	52	424	85	143	18	4½

REVUE DES CHANGES ET CHRONIQUE MONÉTAIRE

Change de Paris sur (papier court)

	Pair	16 juillet 1914	8 déc. 1915	15 déc. 1915	22 déc. 1915	29 déc. 1915	5 janv. 1916
Londres	25.22¼	25.17½	27.705	27 66	27.65	27.765	27.815
New-York	5.18.25	516 »	587.50	585 50	584.50	585 »	585 »
Espagne	500 »	482.75	550 50	549.50	550 »	554 »	560 «
Hollande	208.30	207.56	247 »	252.50	253 »	256 50	260 »
Italie	100 »	99.62	89.50	89.50	88.50	88 50	88 50
Pétrograd.....	266.67	263 »	185 »	185 »	184 »	180 »	173 »
Scandinavie ..	139 »	138.25	165 »	165 »	163 »	161 »	162 »
Suisse	100 »	100.03	109.50	111 »	111 »	111.50	113 »

Valeur en or à Paris de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	8 déc. 1915	15 déc. 1915	22 déc. 1915	29 déc. 1915	5 janv. 1916
Londres	100 liv.	99 82	109.84	109.66	109.62	110.08	110.28
New-York... .	» dol.	99 56	113.36	112.98	112.78	112.88	112.88
Espagne	» pes.	96.55	110.10	109.90	110 »	110.80	112 »
Hollande.....	» flor.	99.64	118.51	121.22	121.46	123.14	124 81
Italie	» lire.	99.62	89.50	89.50	88.50	88.50	88.50
Pétrograd.....	» rbl.	98.62	69.37	69.37	69 »	67.49	64.87
Scandinavie ..	» cou'	99.46	118.70	118.70	117.26	115.82	116.54
Suisse	» fr. .	100.03	109.50	111 »	111 »	111.50	113 »

Changes de Londres sur : (chèque)

	Pair	16 juillet 1914	7 déc. 1915	14 déc. 1915	21 déc. 1915	28 déc. 1915	4 janv. 1916
Paris	25.22¼	25.18¾	27.705	27.675	27 585	27.70	27.77
New-York	4.86⅝	4.871	4.72	4.72	4.731	4 74	4.745
Espagne	25.22	24.90	25.13	25.15	25.12	25.10	25 »
Hollande.....	12.109	12.125	11.175	10.95	10 935	10.90	10.63
Italie	25.22	25 268	30.925	31.05	31.03	31.20	31.35
Pétrograd.....	94.62	95.80	149.25	150.50	152 »	157.50	161 »
Portugal.....	53.28	46.19	34 »	34.25	34.62	34.50	34.50
Scandinavie...	18.25	18.24	16.70	17 40	17.25	17.15	17 »
Suisse	25.22	25.18	25 175	25.05	24.90	24.90	24.90

Valeur en or à Londres de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	7 déc. 1915	14 déc. 1915	21 déc. 1915	28 déc. 1915	4 janv. 1916
Paris.....	100 fr.	100 14	91 22	91.14	91.43	91.05	90.82
New-York	» dol.	99.90	103.42	103 42	102.85	102.66	102.55
Espagne	» pes	96.64	100.37	100.28	100 41	100.48	100.89
Hollande.....	» flor.	99.87	108.35	110.58	110.73	111.10	113.91
Italie	» lire	99.82	81.56	81.23	81.28	80.84	80.45
Pétrograd.....	» rou.	98.77	63.39	62.87	62.25	60.07	58.77
Portugal.....	» mil.	86.69	63.81	64.28	64.97	64.75	64.75
Scandinavie..	» cou.	100.85	109.30	104.90	105.80	106.42	107.35
Suisse	» fr.	100 17	100.21	100.69	101 29	101.29	101.29

Encore une semaine de hausse au marché du change. Le cours de la plupart des devises s'est relevé par rapport à la cote du 29 décembre. Le *chèque sur Londres* passe de 27.76 1/2 à 27.81 1/2 ; le *câble transfert* sur New-York est inchangé à 5.85, le 5 janvier, après avoir coté 5.86 le 3. Le *florin hollandais* s'inscrit à 2.59, contre 2.56 1/2 la semaine dernière ; la *devise espagnole*, à 500, contre 554. Le *franc suisse* fait une prime de 13 %, contre 11 1/2 % le 29 ; la hausse s'est produite dans les deux derniers jours, le 4 et le 5 janvier. Les devises scandinaves ont également progressé : la *Suède* à 1.65 contre 1.64, la *Norvège* à 1.62 contre 1.61, le *Danemark* à 1.59 contre 1.58. La *lire italienne* semble arrêtée à 88 1/2 ; mais le *rouble* a encore fléchi à 1.73, contre 1.80 le 29 décembre.

La baisse accentuée de la livre sterling à Amsterdam cause de graves préjudices au commerce

des Indes néerlandaises. La majeure partie de leurs produits est vendue soit à Londres, soit par l'intermédiaire de Londres, et les fonds ne peuvent être remis à Amsterdam qu'avec une perte assez sérieuse. En raison des grandes difficultés qu'il y a d'envoyer de l'or de Londres en Hollande, les limites du *gold point* ne jouent pour ainsi dire plus entre les deux pays, et les banques indiennes réclament que l'on trouve un moyen de leur épargner les aggravations possibles de cette situation. Les journaux financiers hollandais commencent à parler d'emprunt anglais et d'ouvertures de crédits commerciaux. La solution de l'emprunt est tout à fait improbable, les intérêts anglais engagés en Hollande étant relativement peu importants. Peut-être des ouvertures de crédits de banque auraient-elles plus de chances de réussir ou du moins d'être envisagées sérieusement par les banquiers britanniques.

La *baisse du change allemand* s'est encore passablement aggravée au cours de la semaine ; elle atteint maintenant un niveau qui commence à impressionner sérieusement les neutres. Dans les milieux financiers américains, on commente beaucoup la dépréciation de ces derniers jours, qui a amené le mark à son point le plus bas depuis la guerre. Le change sur l'Allemagne, à New-York, était le 4 janvier à 75 3/8 cents pour 4 marks, au lieu de de 95 3/8 ; soit une perte de 21 %. A Berne, 100 marks cotent 96 francs ; à Genève, la cote est descendue à 95 1/2, soit une baisse de 22.60 %. Quant à la couronne autrichienne, elle perd plus de 39 % sur ces deux dernières places. Enfin, à Amsterdam, les devises sur Berlin cotent 41.05, contre 59 3/8 au pair, c'est-à-dire une perte de 31 %. Une correspondance de Berlin à la *Nouvelle Presse libre* fournit, de la baisse, une explication qui mérite d'être soulignée : « Il est vraisemblable que *des transferts de fortune ont été effectués à l'étranger* par certains milieux, qui ont retiré de la guerre des bénéfices considérables et qui doivent s'attendre maintenant à se voir réclamer une forte partie de ces bénéfices par le nouvel impôt en préparation. On ne peut nier, ajoute le correspondant du journal viennois, la simultanéité entre l'introduction de mesures préparatoires, en vue de la taxation des bénéfices de guerre, et le début du dernier violent mouvement de hausse des devises ». La Reichsbank aurait, à plusieurs reprises, réussi à contenir la dépréciation par des envois d'or ; mais « comme *elle est obligée aujourd'hui d'expédier de l'or à la Turquie et à la Bulgarie,* elle a dû cesser ses exportations de métal à destination des pays neutres ». Enfin, les journaux allemands paraissent abandonner l'explication ridicule qui consistait à attribuer la baisse du mark à des manœuvres pratiquées, sur le marché de Berlin, par les ennemis de l'Allemagne, avec la complicité des pays neutres. Le correspondant berlinois de la *Nouvelle Presse libre* veut bien reconnaître que cette hypothèse n'est guère plausible. « Une condition préalable, dit-il, serait que les pays neutres disposent d'importants crédits en Allemagne, ce qui n'est guère vraisemblable, étant donnée la tenue des cours des changes depuis l'ouverture des hostilités ; d'autre part, les banques allemandes ne pourraient pas consentir aux acheteurs étrangers de devises des crédits pour de tels achats ». Il faut donc chercher autre chose. Pour l'instant, c'est « *le transfert de certaines fortunes allemandes à l'étranger* » qui est l'explication courante. Elle n'est pas à l'honneur des « *surhommes* » qui ont reçu du « vieux Dieu » mission de moraliser le monde !

Depuis le début de la guerre, la Banque austro-hongroise s'est tenue à l'écart du marché du change. Son portefeuille de devises une fois épuisé — ce qui d'ailleurs n'a pas demandé bien longtemps — elle a dû envoyer en Allemagne une portion notable de son encaisse et enfin renoncer au maintien de la « *Valuta* ». Une tentative vient d'être faite pour lui rendre, partiellement tout au moins, la possibilité de nouvelles interventions. Un avis a été publié récemment par le Ministre des Finances d'Autriche, d'accord avec son collègue hongrois, aux termes duquel, aucune autorisation spéciale d'exportation ne sera accordée que sous condition de remettre à la Banque d'émission le change provenant de ces ventes à l'étranger : « Ceux qui solliciteront les autorisations d'exportation devront fournir une attestation écrite de la Banque Austro-Hongroise portant que, pour le cas où l'autorisation qu'ils réclament leur serait accordée, ils ont déjà conclu une entente avec la Banque au sujet de la remise du change étranger devant provenir de l'exportation ».

Cours des changes de New-York sur :

	Pair	16 juillet 1914	7 déc. 1915	14 déc. 1915	21 déc. 1915	28 déc. 1915	4 janv. 1916
Paris	5.18¾	5.16⅞	5.87	5.86¾	5.83¾	5.84	5.855
Londres	4.86⅝	4.87¼	4.72¼	4.72⅜	4 73⅜	4.74¼	4.75¼
Berlin	95.37	95.06	79 »	77.25	77 25	76.50	75 37
Amsterdam	40.14	»	41 94	41.94	43 25	43.25	43 25

Valeur en or à New-York de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	7 déc. 1915	14 déc. 1915	21 déc. 1915	28 déc. 1915	4 janv. 1916
Paris	100 fr.	100 27	88 28	88 36	88 85	88 74	88 51
Londres	100 liv.	100 19	97 04	97 07	97 28	97 45	97 66
Berlin	100 mk.	99 67	82 83	81 »	81 »	80 22	79 03
Amsterdam	100 flor.	»	104 48	104 48	107 75	107 75	107 75

Changes sur Londres à (Cours moyen du mercredi)

	15 juillet 1914	15 décemb. 1915	22 décemb. 1915	29 décemb 1915	5 janvier 1916
Valeurs à vue					
Alexandrie	97 21/32	97 1/2	97 3/8	97 1/2	97 1/2
Câble transfert					
Bombay	1.3 31/32	1.4 ./.	1 4 1/32	1.4 1/32	1.4 1/16
Calcutta	1.3 31/32	1.4 ./.	1.4 1/32	1.4 1/32	1.4 1/16
Hong-Kong	1.10 5/16	1.11 1/16	1.10 7/8	1.10 13/16	1.11 3/16
Shanghaï	2.5 3/4	2.6 7/8	2.6 1/8	2.6	2.6 5/8
Valeurs à 90 jours de vue					
Buenos-Ayres (or)	47 11/16	49 1/8	49 ./.	49 1/8	49 1/8
Montévidéo	51 3/32	54 1/4	53 7/8	53 3/4	54 ./.
Rio-de-Jan. (papier)	15 7/8	12 7/32	12 1/8	12 3/16	12 1/32
Valparaiso	9 3/4	9 1/32	8 13/16	8 1/2	8 3/8

Variations du mark à

	23 nov. 1915	30 nov. 1915	7 déc. 1915	14 déc. 1915	21 déc. 1915	28 déc. 1915	4 janv. 1916
New-York (pair : 95 3/8)							
Cours	80 75	79 62	79 ..	77 25	77 25	76 50	75 37
Parité	84 67	83 49	82 83	81 ..	81 »	80 22	79 03
Perte %	15 33	16 51	17 17	19 .	19 »	19 78	20 97
Amsterdam (pair : 59 3/8)							
Cours	47 65	47 325	46 50	43 90	44 10	4345	41 05
Parité	80 26	79 71	78 32	73 94	74 28	73 18	69 14
Perte %	19 74	20 29	21 68	26 06	25 72	26 82	30 86
Genève (pair : 123 47)							
Cours	107 25	105 90	104 75	101 30	100 75	100 05	95 50
Parité	86 86	85 76	84 83	82 04	81 60	81 03	77 34
Perte	13 14	14 24	15 17	17 96	18 40	18 97	22 66

Le change sur Vienne à Genève est coté 64 »», c'est-à-dire que la perte de la couronne est d'environ 39 05 %.

Métaux précieux et Escompte hors banque à Londres

	4 janv. 1915	4 avril 1915	4 juillet 1915	4 octob. 1915	4 nov. 1915	4 déc. 1915	4 janv. 1916
Cours de l'or	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9
Cours d. l'argent	22 5/8	23 9/16	22 15/16	23 13/16	24 7/16	26 7/16	26 3/4
Escompte hors banque	2 7/16	2 3/4	4 1/8	4 25/32	4 29/32	5 3/16	5 3/16

LA SITUATION

Aucun événement militaire important ne s'est produit, cette semaine, sur le front français ; à Salonique, le renforcement du camp retranché des Alliés continue dans le calme, aucun ennemi n'ayant encore franchi la frontière grecque ; mais sur le front russe, en Galicie, paraît être engagée une formidable bataille. Les communiqués russes ont été extrêmement sobres de renseignements sur cette action : nous ne l'avons connue que par les communiqués autrichiens qui la mentionnent avec quelques détails où, contre leur habitude, ne perce ni satisfaction ni jactançe. On en peut conclure que l'affaire tourne à l'avantage des Russes ; ce serait une bataille acharnée livrée sur un front de 370 kilomètres, dans les vallées de la Styr et du Dniester. L'offensive des Russes tendrait surtout à s'emparer de Kovel dont la prise couperait les forces ennemies en deux et encerclerait leurs armées qui opèrent plus au sud.

Aux dernières nouvelles, on annonçait l'évacuation de Czernovitz par la population civile. Il est hors de doute que les Russes sont arrivés tout près de la ville. Quant à la rentrée des Russes en Bukovine, elle est destinée à avoir des répercussions très importantes sur la politique balkanique. Sans doute mettra-t-elle définitivement fin aux hésitations de la Roumanie à se ranger avec l'Entente.

Le général Sarrail, à la suite d'un bombardement de Salonique par des avions allemands, a fait arrêter les consuls des quatre puissances ennemies et a fait occuper leurs consulats par ses soldats. Depuis, il épure la ville des nombreux espions qu'y entretenait l'Austro-Allemagne. Cet acte d'énergie qui a eu un retentissement considérable dans tout le pays a, naturellement, soulevé les colères de Berlin, de Vienne, de Sofia et de Constantinople qui crient au sacrilège. Jusqu'ici on les a laissés crier. Aujourd'hui, les quatre Puissances humiliées et exaspérées se déchaînent avec fureur contre le gouvernement grec, lui reprochent sa coupable faiblesse envers la France et l'Angleterre et le somment d'agir. Agir comment ? Les armées ennemies massées à la frontière grecque ne paraissent avoir aucune hâte de la franchir pour attaquer Salonique. Alors que ferait la Grèce ? L'Allemagne paraît être arrivée au terme de cette tactique qui consistait à faire se battre les autres pour elle en Orient.

Un nouveau forfait des pirates allemands, le torpillage, en Méditerranée, du paquebot anglais *Persia* qui allait aux Indes, son naufrage instantané et la mort de nombreux passagers dont des Américains, semble devoir aggraver les relations entre les Etats-Unis et l'Allemagne tenue pour responsable. Cependant quoique Washington et New-York soient indignées et pleines de rumeurs, le président Wilson n'a encore pris aucune résolution nouvelle. Les membres du gouvernement des Etats-Unis se sont assemblés et délibèrent. On annonce bien qu'ils vont arriver à une décision extrême, mais en ce moment on n'est encore renseigné sur aucun de leurs projets — bien qu'on soit certain qu'ils ne resteront pas indifférents à ce nouvel outrage des malfaiteurs teutons.

Des nouvelles sûres, venues de Berlin, apprennent que l'empereur Guillaume, qu'un bulletin officiel disait grippé, serait, en réalité, très gravement malade — de la maladie héréditaire des Hohenzollern : le cancer de la gorge.

LES ÉVÉNEMENTS DE LA GUERRE

La situation n'a pas changé à Salonique. Les forces anglo-françaises achèvent activement leurs travaux de défense et les nouvelles sur les projets de l'ennemi sont des plus contradictoires.

Pendant ce temps, nos alliés les Russes ont pris nettement l'offensive en Bukovine. Ils font des progrès sur toute la partie de leur front du Pripet à Czernovitz. L'ennemi est refoulé, et ce serait le fameux Mackensen qui se ferait battre en ce moment.

De la mer aux Vosges, les duels d'artillerie ont continué. Ils ont été efficaces de notre part. Quelques attaques allemandes ont aussi été repoussées, notamment une assez forte entre la cote 193 et la butte de Tahure.

Le commandant en chef des armées françaises, le général Joffre, vient, à l'occasion du nouvel an, d'adresser à nos troupes la vibrante proclamation suivante :

« Soldats de la République,

« Au moment où se termine cete année de guerre, vous pouvez tous considérer votre œuvre avec fierté et mesurer la grandeur de l'effort accompli.

« En Artois, en Champagne, en Woëvre et dans les Vosges, vous avez infligé à l'ennemi des échecs retentissants et des pertes sanglantes, incomparablement plus élevées que les nôtres.

« L'armée allemande tient encore, mais elle voit diminuer chaque jour ses effectifs et ses ressources.

« Obligée de soutenir l'Autriche défaillante, elle doit rechercher sur des théâtres secondaires des succès faciles et temporaires qu'elle a renoncé à remporter sur les fronts principaux.

« Toutes les colonies de l'Allemagne sont isolées dans le monde ou tombées entre nos mains.

« Au contraire, les Alliés se renforcent sans cesse.

« Maîtres incontestés de la mer, ils peuvent se ravitailler facilement, alors que les empires du centre, épuisés financièrement et économiquement, en sont réduits à ne plus compter que sur notre désaccord ou sur notre lassitude.

« Comme si les Alliés, qui ont juré de lutter à outrance, étaient disposés à violer leur serment au moment où va sonner pour l'Allemagne l'heure du châtiment !

« Comme si les soldats qui ont mené les plus rudes combats n'étaient pas de taille à tenir malgré la boue et le froid !

« Soyons fiers de notre force et de notre droit !

« Ne songeons au passé que pour y puiser des raisons de confiance ! Ne songeons à nos morts que pour jurer de les venger !

« Pendant que nos ennemis parlent de paix, ne pensons qu'à la guerre et à la victoire !

« Au début d'une année qui sera, grâce à vous, glorieuse pour la France, votre commandant en chef vous adresse, du fond du cœur, ses vœux les plus affectueux.

« J. JOFFRE.

« *Au Grand Quartier Général des armées françaises, le 29 décembre 1915.* »

Sur le front italien, nos alliés accentuent leurs progrès. Quant à ce qui regarde l'expédition d'Egypte, rien de nouveau à signaler.

QUESTIONS DU JOUR

Nos Ressourses Financières

Après avoir montré les magnifiques résultats de l'emprunt, M. Ribot a dit au Sénat dans son beau discours du 24 décembre : « Ce sont nos réserves qui entrent en ligne, fraîches, alertes, tandis que d'autres (celles des Allemands) montrent des traces de lassitude et d'inquiétude ».

En effet, la baisse effroyable du mark, dont j'ai analysé ici même les origines, est une preuve manifeste de l'épuisement des réserves monétaires de l'Allemagne et des préoccupations de ses créanciers. Au contraire, les 8 milliards d'argent frais (numéraire ou bons du Trésor) que le public vient de mettre à la disposition de l'Etat français, et les 1 milliard 250 millions d'or qu'il a volontairement versés à la *Banque de France* pendant les six derniers mois, démontrent, à la fois, l'abondance de nos ressources financières et la confiance immuable que nous avons, tous, dans le triomphe de la cause des nations alliées, qui est la cause du droit et de la justice.

Le grand succès de notre premier emprunt de guerre ne donne qu'une idée très incomplète de l'importance des réserves « fraîches et alertes » dont parlait M. Ribot. Pour apprécier cette importance, il faut rappeler avec quelle facilité notre Trésor s'est procuré les sommes qui, jusqu'ici, nous ont servi à faire la guerre.

Du 1er août 1914 au 31 octobre 1915, c'est-à-dire en quinze mois, le Trésor a dépensé 26 milliards en chiffres ronds, tant pour l'armée que pour nos services civils, soit en moyenne 1 milliard 733 millions par mois.

Cette somme a été couverte à l'aide de 12 milliards 192 millions (chiffre effectif) de bons et d'obligations de la défense nationale, de 6 milliards 900 millions d'avances de la *Banque de France*, de 1 milliard 500 millions d'emprunts étrangers (non compris le dernier emprunt américain de 1.250 millions) et de 5 milliards 500 millions environ de recettes budgétaires normales ou de crédits non encore employés.

***

Sur les 26 milliards que nous avons ainsi dépensés, 4 à 5 milliards, au maximum, ont servi à solder nos achats extérieurs ; mais le surplus, soit 21 à 22 milliards, est resté sur le territoire français sous la forme de billets de banque, dont la majeure partie s'est elle-même transformée en bons ou en obligations de la défense nationale.

D'ailleurs, le tableau des émissions de ces bons et obligations, groupées par périodes de deux mois, va nous expliquer ce phénomène économique.

Émission des Bons et des Obligations de la Défense
(*Millions de francs*)

Périodes	Bons en Capital		Restant en circulation		
	Sous-crits	Rem-boursés	Bons	Obliga-tions	Total
1914					
Septemb. Octobre	514	»	514	»	514
Novemb. Décemb.	1.183		1.619	»	1.619
1915					
Janvier Février...	1.693	294	3.018	450	3.468
Mars Avril.....	2.554	1.234	4.338	1.724	6.062
Mai Juin.....	2.424	1.169	5.593	2.438	8.031
Juillet Août.....	3.022	1.639	6.977	3.108	10.085
Septemb. Octobre	3.862	2.305	8.533	3.659	12.192
Totaux.....	15.252	6.719	8.533	3.659	12.192

Les bons et les obligations de la défense, que le Dr Helfferich et ses admirateurs appellent ironiquement les *ribotins*, constituent, dans les circonstances présentes, des instruments admirables de crédit et il convient de féliciter M. Ribot de les avoir imaginés. En effet, c'est grâce à eux que nos billets de banque ne risquent pas de se déprécier malgré leur nombre, parce qu'il est loisible à ceux qui reçoivent ces billets de les convertir — s'ils n'en ont pas l'emploi immédiat — en titres portant la signature de la France, rapportant 4 ou 5 % d'intérêt annuel, sur lesquels la *Banque de France* et toutes les Sociétés de crédit consentent des avances. Ces titres sont, d'ailleurs, remboursables au pair dans un très court délai et acceptés, comme du numéraire au comptant, pour tous les emprunts que l'Etat aura à contracter dans l'avenir.

Les chiffres du tableau ci-dessus prouvent d'une manière irréfutable — ainsi que je l'ai soutenu ici-même — que les dépenses faites sur le territoire français, et payées à des Français, ne sont pas des pertes dans le vrai sens du mot, mais déterminent un simple déplacement de capitaux qui reviennent dans la circulation publique après en être momentanément sortis.

***

Du 15 septembre 1914 au 31 octobre 1915, les capitalistes français ont souscrit, contre du numéraire, 15 milliards 252 millions de francs de bons de la Défense, sur lesquels 6 milliards 719 millions ont été remboursés à l'échéance ; les 8 milliards 533 millions restant en circulation à la fin d'octobre, ajoutés aux 3 milliards 659 millions d'obligations émises, ont porté le *montant net* des titres absorbés à cette date par l'épargne nationale à 12 milliards 192 millions.

Pendant les quatre derniers mois de 1914, le montant des bons souscrits, sans tenir compte des amortissements, a été en moyenne de 424 millions par mois. Cette même moyenne mensuelle s'est ensuite élevée à 1 milliard 493 millions du 1er janvier au 30 avril 1915 ; à 1 milliard 707 millions du 1er mai au 31 août suivant, et à 2 milliards 206 millions du 1er septembre au 31 octobre dernier.

Cette progression indique nettement que le montant des capitaux disponibles, que le public peut mettre à la disposition du Trésor, augmente en même temps que les dépenses que l'Etat effectue sur le territoire français. L'emprunt du 25 novembre-15 décembre a certainement absorbé une partie de ces disponibilités, mais le mouvement giratoire, qui ramène dans la circulation les sommes consacrées à la production des munitions, au ravitaillement et à la solde de nos armées, aux allocations et secours en faveur des familles des mobilisés, au service de la dette publique, aux administrations civiles, etc... aura tôt fait de reconstituer ces disponibilités, et de ramener au Trésor sa clientèle habituelle de souscripteurs de bons et d'obligations de la défense.

***

Pour le premier trimestre 1916, nos dépenses totales sont évaluées à 2 milliards et demi par mois : les résultats de notre premier emprunt de guerre, ajoutés à la souscription des bons et des obligations qui est déjà reprise, et aux recettes publiques normales, nous permettront d'atteindre le milieu de l'année 1916 sans aucune difficulté. A ce moment-là, on procédera à un nouvel emprunt de consolidation qui réussira certainement aussi bien que celui que nous venons de réaliser.

L'Etat continuera à s'endetter et il en sera ainsi jusqu'à la fin de la guerre ; mais la liquidation finale s'effectuera facilement : 1° parce que nos créanciers publics seront à peu près tous des citoyens français ; 2° parce qu'indépendamment des grosses réserves d'or que nous possédons encore, il reste dans nos portefeuilles d'excellentes valeurs étrangères qui pourront, après la signature de la paix, s'échanger avantageusement contre des rentes françaises ; 3°, enfin, parce que nous sortirons vainqueurs de la lutte.

La grande question que nos gouvernants ont à résoudre, c'est de maintenir la confiance que l'apaisement de nos rivalités politiques a fait naître dans l'esprit de nos compatriotes, confiance sans laquelle, il ne faut pas l'oublier, la circulation des capitaux s'arrêterait busquement, au grand préjudice de notre action militaire.

Nous croyons tous, en effet, que l'union sacrée nous mène à la victoire et que cette union, se continuant après la signature de la paix, nous permettra de relever rapidement notre cher pays en lui assurant, tant au point de vue moral qu'au point de vue matériel, la place qu'il doit occuper dans le monde civilisé.

Espérons que tout sera fait pour maintenir cette croyance.

EDMOND THÉRY.

La Mobilisation Agricole

Sous ce titre, notre directeur, M. Edmond Théry, a publié dans le *Figaro* du 3 janvier, une étude dont voici les principaux passages :

Le général Galliéni, ministre de la Guerre, a prononcé au Sénat, le 28 décembre dernier, un discours qui produira une impression profonde et salutaire dans nos milieux agricoles. La Haute Assemblée, après l'avoir vivement applaudi, a eu l'excellente idée d'en voter l'affichage.

« Au fur et à mesure que la guerre se prolonge, a dit le général, il faut savoir reconnaître la complexité du problème qui s'impose à nous. Aujourd'hui l'administration de la guerre s'étend sur tout ; il est peu de branches de la vie nationale qui ne lui soient rattachées. Tâche redoutable, à laquelle, je ne vous le cacherai pas, il serait difficile de faire face, si nous ne rompions avec les errements administratifs du temps de paix. (Vifs applaudissements.) Tâche multiple et délicate qui ne saurait s'accommoder de cette centralisation à outrance, de cette peur des initiatives et des responsabilités. » (Nouveaux et vifs applaudissements.)

L'honorable ministre de la Guerre a alors développé l'idée qu'il importait avant tout d'assurer le ravitaillement de nos armées en hommes et en ressources de toute nature, mais que pour assurer ce ravitaillement, il fallait « organiser la production nationale, intensifier le travail des usines, stimuler le commerce, faciliter les travaux agricoles : en un mot, développer au maximum la vie économique du pays, qui est intimement liée à la défense nationale ».

Jamais, depuis le commencement de la guerre, la nécessité d'une mobilisation économique n'avait été aussi magistralement exposée au Parlement, ni la méthode à employer pour résoudre rapidement le problème. On s'est alors souvenu du passé du général Galliéni, de ses brillantes explorations, de ses succès au Soudan français, des qualités administratives qu'il déploya pour réorganiser notre grande colonie de Madagascar..., et on s'est expliqué pourquoi, dès son arrivée au ministère de la Guerre, il s'était entendu avec M. Méline pour apporter immédiatement à l'agriculture française *l'aide pratique* que les circonstances actuelles rendent absolument indispensable.

Enfin, pour compléter les déclarations contenues dans son discours du 28 décembre, le général Galliéni a adressé aux généraux commandant les régions une circulaire, publiée par le *Journal officiel* du 31, et dans laquelle il est dit :

« Vous donnerez aux officiers généraux, membres de ces commissions, toutes instructions utiles, soit pour trancher les questions sur place, soit pour soumettre les questions importantes à votre décision.

« Les procédés à employer pour donner satisfaction aux besoins agricoles sont variés. Vous pourrez utiliser ceux qui ont été en vigueur cette année (permissions individuelles, équipes de travailleurs, prêts de chevaux aux cultivateurs) ou en instituer de nouveaux. C'est ainsi qu'on peut recommander les « équipes volantes » mises par les chefs militaires de tout ordre, de leur propre initiative, pour une journée ou une demi-journée, à la disposition des cultivateurs du voisinage, pour donner « un coup de main ». Il m'a été signalé que, maintes fois, des commandants d'unités au repos avaient été sollicités par des agriculteurs de prêter cette main-d'œuvre volante et qu'ils ne s'y étaient pas crus autorisés, faute d'instructions : ces instructions doivent être données, et dans l'esprit le plus large. »

Le général Galliéni avait déjà proclamé à la tribune de la Chambre que « *les intérêts du pays devaient être défendus au nom du bon sens et non combattus au nom des règlements !* »

Si ce principe était mis en application dans nos diverses administrations publiques, il en résulterait un accroissement considérable de la puissance économique de la France ; souhaitons donc que le général Galliéni ait de nombreux imitateurs.

Le Budget de la Ville de Paris pour 1916

Par suite du bouleversement que la guerre a produit dans les finances municipales comme dans celles de l'Etat, le budget de la Ville de Paris, pour l'année 1915, avait été établi sur les bases de celui de l'année précédente. Pour qu'il en eût été autrement, il aurait fallu que l'on possédât des données certaines, non-seulement sur la durée des hostilités, mais encore sur les conditions de la paix, sur la reprise des affaires, sur les capacités d'argent et de crédit qu'auront l'industrie et le commerce après la libération du territoire.

Or, dans son rapport sur le budget pour 1916, dont il a saisi en décembre dernier le Conseil municipal, au moment où ce dernier se réunissait en session ordinaire, le préfet du département de la Seine, M. Delanney, proposait de faire, pour l'année qui vient de commencer, ce qui avait été fait l'année dernière, tout en faisant subir aux chiffres certains changements qu'imposaient les lois, les décrets et aussi les délibérations prises par l'assemblée communale dans ses dernières sessions.

Pas plus que l'Etat, la Ville de Paris ne peut encore, aujourd'hui, établir un véritable budget, puisqu'elle manque, même après dix-sept mois de guerre, des moyens d'apprécier avec certitude ses dépenses futures. Il en est, en effet, d'absolument imprévues, comme celles que le Conseil municipal dut engager, en 1915, pour constituer un stock de charbon, et qui déséquilibra brusquement le budget de 40 millions.

Le plus sage est donc de se maintenir, pour le moment, dans une position d'attente, et c'est cette solution qu'a adoptée aussi M. Louis Dausset, rapporteur général.

En somme, la balance du budget municipal, pour 1916, s'établit comme suit : Recettes, 691.479.844 francs 99 ; Dépenses, 686.891.887 fr. 77, d'où un excédent de recettes de 4.587.957 fr. 22. Mais en réalité, et en tenant compte de l'échéance des bons municipaux, c'est un déficit de 143 millions qu'accuse le budget de 1916, déficit qui sera couvert par une émission de Bons municipaux au taux maximum de 6.50 %, à une échéance qui n'excédera pas une année.

Il n'y a pas à s'étonner de cette situation, qui découle des dépenses consécutives de l'état de

guerre, — et notamment des dépenses d'assistance, si légitimes, — ainsi que des moins-values dans les recettes. Sait-on, par exemple, que dans les onze premiers mois de 1915, l'octroi a accusé une moins-value de 47.174.000 francs ? Pour l'ensemble des seize mois de guerre, la moins-value de ce même octroi atteint 76 millions et demi.

En tout cas, et grâce aux mesures prises, l'année 1916 se passera sans difficultés, mais la période de crise nationale prendra fin un jour et, comme l'observe M. Delanney, le Conseil municipal devra aviser à la création des ressources nécessaires au remboursement de sa dette de guerre. Il serait prématuré, évidemment, d'échafauder dès maintenant des combinaisons susceptibles de résoudre le problème délicat que constituera après la guerre l'aménagement du budget municipal, et bien que chacun sache que des recettes nouvelles seront indispensables, leur détermination ne pourrait être actuellement envisagée. Cependant la mise à l'étude e ces questions ne doit pas être ajournée indéfiniment, et l'on peut, l'on doit même préparer les éléments qui permetront, le moment venu, de prendre une décision mûrement réfléchie, solidement étayée.

De son côté, M. Louis Dausset, dans un chapitre de son rapport intitulé : « l'Avenir », envisageant les moyens de maintenir, pendant et après la guerre, l'équilibre des finances municipales, émet l'avis que le procédé des Bons Municipaux devra être poursuivi le plus longtemps possible, mais qu'il faudra à un moment donné, — quelque temps après la fin des hostilités, — recourir à l'emprunt.

« Sera-ce en 1918 ? dit-il. Je l'ignore. Mais ce « qu'on peut dire dès maintenant, c'est que la « somme à rembourser par notre budget de guerre « variera entre 4 et 500 millions. Elle ne sera pas « inférieure à 400 millions. Ce sont des chiffres « énormes qu'aucun de nous n'aurait osé même « entrevoir avant cette guerre qui « nous donne « tant de leçons et nous apprend tant de choses « nouvelles », comme le disait au Sénat l'honorable « M. Ribot.

« N'oublions pas, en outre, que la Ville est, de« puis la guerre, le principal, nous pourrions même « dire, jusqu'à nouvel ordre, l'unique bailleur de « fonds du département, lorsque celui-ci veut se « procurer de l'argent par voie d'emprunt. »

Or, le budget départemental est, à l'heure actuelle, en découvert de 45 millions de francs, ce qui n'est qu'un commencement, car il est à prévoir que ce découvert s'accroîtra encore par la suite. Quant à ce qu'a coûté jusqu'ici la guerre à la ville de Paris, M. Louis Dausset l'évalue ainsi :

Le total des dépenses de guerre, tel qu'il résulte tant du nouvel aménagement du budget primitif que du budget supplémentaire proprement dit de 1915, s'élève à 166 millions de francs. Si l'on ajoute à ce montant 51 millions, en chiffre rond, afférents à l'exercice 1914, on obtient un total de 217 millions, auquel il faut joindre 80 millions de moins-values sur les recettes de 1914, et peut-être 100 millions en 1915, soit, au total, près de 400 millions de francs !

Le rapporteur général fait aussi un exposé des opérations de trésorerie et d'emprunts auxquelles de Paris a eu recours.

Il y a eu deux émissions de Bons Municipaux : la première, du 28 décembre 1914 au 1er février 1915, a produit 92 millions de francs, et la seconde, faite au mois de juillet, a produit 136 millions, soit, ensemble, 228 millions. L'Etat s'était engagé à souscrire pour 85 millions, mais on ne lui a demandé que 6 millions qui sont à ajouter aux susdits 228 millions, d'où un total général de 234 millions de francs.

Pour l'émission projetée de 143 millions de francs, dont nous parlions plus haut, M. Louis Dausset a fait observer qu'il ne s'agit là que d'un chiffre de comptabilité, en vue d'assurer l'équilibre du budget de l'année qui vient de commencer, mais qui n'a rien à voir avec la somme à emprunter en 1916, qui est inconnue.

De plus, on a mal compris ce qui a été dit au sujet du taux d'intérêt. On l'a interprété en ce sens que la Ville de Paris servirait aux souscripteurs un intérêt de 6 fr. 50 %. C'est une erreur. L'Administration s'est servie d'une formule usuelle, et elle a pris comme indication un taux maximum qui comprend, outre l'intérêt des Bons, un certain nombre de frais. Par conséquent, 6 fr. 50 % doivent être entendus comme un maximum qui ne sera certainement pas atteint, même en y comprenant une série de frais divers, venant s'ajouter au taux de l'intérêt servi aux souscripteurs des Bons, la taxe de 4 % sur le revenu, par exemple.

Du reste, comme l'observe M. Dausset, la situation de la Ville de Paris est assez prospère pour qu'on soit en droit de proclamer hautement que le taux qu'elle sert en ce moment pour ses Bons est suffisant, non seulement par rapport au prix actuel de l'argent, mais aussi pour la clientèle de la Ville, clientèle qui lui reste aujourd'hui plus fidèle que jamais.

Cette même situation de la Ville, M. Delanney l'examine longuement dans son mémoire, en exposant comment il fut procédé, fin 1914, à la réorganisation des services ordinaires disloqués par la mobilisation et à l'organisation des services nouveaux dont les circonstances avaient imposé la création.

Il donne ensuite des détails précis sur le fonctionnement des services financiers particulièrement chargés en raison des émissions de Bons, de l'ouverture des comptes d'avances hors budget, des demandes de sursis concernant les impôts et taxes, etc.; sur les interventions de l'Administration auprès des pouvoirs publics, de l'autorité militaire, des Compagnies de chemins de fer, en vue de faciliter l'approvisionnement de l'alimentation de la population civile en farine, sucre, sel, pommes de terre, pâtes, lait, charbon, viande frigorifiée, etc. ; sur les problèmes d'assistance résolus en faveur d'une fraction importante de la population (chômeurs, réfugiés, familles nombreuses, etc.) ; sur les efforts des services techniques vers la reprise de l'activité économique en poursuivant, dans la mesure du possible, l'exécution des travaux entrepris avant la guerre (Métropolitain, Nord-Sud) et en assurant la marche des services d'édilité ; sur l'alimentation en eau de la population, assurée sans incidents, grâce aux stérilisations prescrites chaque fois qu'une contamination était à redouter ; enfin, sur le bon fonctionnement, depuis l'ouverture des hostilités, des services d'enseignement, des beaux-arts, d'hygiène, des pompes funèbres, de l'octroi, du Mont-de-Piété.

Toutes ces choses étaient bonnes à dire. Et quand on songe que ces résultats ont été obtenus sans que l'Administration se soit départie un moment de l'esprit d'économie qui l'anime, on ne peut qu'être fier de la façon dont sont gérées les finances de la capitale, et dont sont compris les intérêts de la population parisienne.

Georges BOURGAREL.

Banque de l'Algérie

Malgré les difficultés inhérentes à l'état de guerre, la *Banque de l'Algérie* a poursuivi sa carrière au cours de l'exercice social qui a pris fin le 31 octobre dernier, avec un calme et une régularité qui prouvent la force et la souplesse de son organisation.

Grâce au concours efficace du service de la fabrication des billets de la *Banque de France*, elle a pu pourvoir à tous les besoins monétaires de

l'Afrique du Nord. Sa production de billets de banque en grosses et en petites coupures s'est considérablement améliorée depuis le début des hostilités. Les livraisons des commandes qu'elle avait données à ses fournisseurs, après une période d'incertitude se succèdent maintenant sans arrêt. Elle a entrepris de reconstituer ses anciennes réserves afin d'être prête à toutes les éventualités. Elle a également prêté avec empressement son aide désintéressée à l'émission et au retrait des coupures que certaines Chambre de Commerce, pourvues des autorisations légales, ont lancées dans la circulation pour parer à la pénurie de la monnaie divisionnaire.

Elle a eu aussi l'occasion de rendre de nouveaux services à l'Etat. Sur les 100 millions mis à la disposition du Trésor métropolitain par la convention du 30 novembre 1911, une somme de 75 millions de francs a été employée, et, prévoyant de nouveaux besoins, le Gouvernement lui a demandé de porter éventuellement cette avance à 200 millions. La *Banque de l'Algérie* y a consenti.

En outre, et ainsi que nous l'avons mentionné précédemment, un décret paru au *Journal officiel* du 1er décembre a porté le pouvoir d'émission de billets de cette institution à 500 millions de francs.

La *Banque de l'Algérie* a aussi promis sous réserve des autorisations nécessaires d'escompter pour une durée minimum de quatre ans les bons spéciaux que l'Algérie se propose d'émettre jusqu'à concurrence de 50 millions pour se procurer les ressources budgétaires qui lui font défaut. Malgré les sérieuses objections que soulève une opération de cette nature, elle n'a pas cru, en raison de la guerre, devoir refuser au Gouvernement général de l'Algérie l'appui financier qu'il lui demandait. Par contre, le Gouvernement tunisien lui a remboursé, le 31 juillet 1915, l'avance de 10 millions de francs qu'elle lui avait consentie le 1er mars 1915.

Elle a encore offert son concours aux Gouvernements français et tunisien pour recueillir et centraliser l'or détenu par le public. Ce concours a été agréé et les résultats déjà obtenus témoignent du profond attachement des colons et des indigènes de l'Afrique du Nord à la métropole.

Dans l'ordre économique, la *Banque de l'Algérie* s'est également efforcée de faire tout son devoir. Si parfois elle a résisté à des sollicitations qui lui paraissaient dangereuses pour son crédit et sans utilité pour l'intérêt général, — ainsi que les événements l'ont prouvé, — elle a, autant que les circonstances le permettaient, aidé l'agriculture et le commerce. Les autres établissements de crédit ont toujours trouvé auprès d'elle l'accueil le plus bienveillant et les dispositions les plus favorables.

Le montant total des nouveaux escomptes a été très inférieur à la moyenne des dernières années, mais, étant données les circonstances, il ne laisse pas d'être considérable. Le maintien du moratorium a, en effet, entravé la reprise des affaires.

En cours de liquidation dans la Régence de Tunis, le moratorium a été renouvelé en Algérie tel qu'il avait été édicté au début de la guerre. Beaucoup de débiteurs ont cependant renoncé, de leur plein gré, aux prorogations axceptionnelles qu'ils tenaient des décrets ; aussi le montant du portefeuille moratorié possédé par la *Banque de l'Algérie* est-il tombé, du 4 août 1914 au 31 octobre 1915, de 356.617.442 fr. 14 à 168.508.256 fr. 91.

C'est l'indice certain qu'il serait facile de préparer le retour à un état normal.

Les bénéfices se sont naturellement ressentis de la crise générale. Toutefois, ils ont été suffisants pour permettre, en y adjoignant un prélèvement effectué sur le compte « Profits et Pertes » des exercices antérieurs, de maintenir le dividende au chiffre habituel et de ramener dans le bilan la valeur des Rentes 3 % amortissables qui figurent à l'actif, de 95 francs à 75 francs.

Voici les résultats de l'exercice 1914-1915, comparés au précédent :

	Exercices 1913-1914	Exercices 1914-1915
Produits	(En francs)	
Produits des escomptes, intérêts des avances sur titres, commissions et changes, etc.	15.275.832 84	14.279.024 69
Réescompte du précédent exercice	1.801.435 82	455.310 13
	17.077.268 66	14.734.334 82
Charges		
Charges ordinaires	2.280.226 79	2.683.200 07
Charges extraordinaires	5.629.539 78	8.270.586 90
Réescomptes	455.310 13	1.151.248 74
Soldes bénéficiaires nets	8.712.191 96	2.629.299 11
Sommes égales	17.077.268 66	14.734.334 82

Aux soldes bénéficiaires viennent s'ajouter les reports des exercices précédents, soit 3.545.778 fr. 98 pour 1913-1914 et 4.898.748 fr. 60 pour 1914-1915. Il s'ensuit que le montant disponible pour l'exercice clos le 31 octobre dernier est de 7.528.047 fr. 71, contre 12.257.970 fr. 94 en 1913-1914. La répartition s'est alors effectuée ainsi :

	Exercices 1913-1914	Exercices 1914-1915
	(En francs)	
Dividendes et impôts	6.168.403 75	6.194.767 96
A la réserve immobilière	400.000 »	»
A la réserve extraordinaire	750.000 »	»
A la réserve extraordinaire, agios au-dessus de 6 0/0	40.818 59	16.248 05
Solde à reporter à nouveau	4.898.748 60	1.317.031 70
Sommes égales	12.257.970 94	7.528.047 71

Le dividende total de l'exercice 1914-1915 est donc resté fixé à 110 francs nets, soit 55 francs pour chaque semestre, sans changement sur le précédent, comme nous venons de le dire. Pour l'exercice 1912-1913, la répartition totale avait été de 105 francs, contre 85 francs pour 1911-1912 et de 60 francs pour les deux exercices 1910-1911 et 1909-1910.

Observons que le prélèvement opéré sur le « Compte de Profits et Pertes » des exercices antérieurs n'affecte en rien la situation de la *Banque de l'Algérie*. Ses réserves, en effet, s'établissaient ainsi au 31 octobre dernier : Réserve statutaire, 8.333.333 fr. 33 ; réserve immobilière, 8.406.936 fr. 80; réserve extraordinaire, 13.216.942 fr. 36 ; soit, au total, 29.957.212 fr. 49, pour un capital social de 25 millions de francs, et non compris le report à nouveau de 1.317.031 fr. 70.

Les escomptes, du 1er novembre 1914 au 31 octobre 1915, ont porté sur 122.275 effets pour 649.044.943 fr. 98, contre 1.062.393 effets pour 1.533.068.394 fr. 02 pendant l'exercice 1913-1914. L'écart entre ces deux chiffres est de 884.023.450 fr. 04 centimes, et la moyenne des dix dernières années était de 1.038.464 effets pour 1.344.868.000 francs.

Pendant cette même période, les effets reçus à l'encaissement ont atteint, comme nombre, 101.690 et, comme montant, 74.613.442 fr. 86, contre 522.488 effets pour 230.414.730 fr. 26 l'année précédente. Pour les dix dernières années, la moyenne était de 490.191 effets pour 208.216.000 francs.

La circulation des billets de banque, y compris celle des pays limitrophes de l'Algérie, s'élevait, au 31 octobre dernier, à 416.583.835 francs, dont 363.185.635 francs en billets algériens et 53.398.200 francs en billets tunisiens. A la même date, en 1914, la circulation atteignait 354.207.225 francs, à savoir : 305.167.875 francs de billets algériens et

49.039.350 francs de billets tunisiens. D'où, pour 1914, une augmentation de 62.376.610 francs, dont 58.017.760 francs en billets algériens et 4.358.850 francs en billets tunisiens.

Le rapport présenté par le Conseil d'administration fait ressortir qu'après plus de quinze mois de guerre, la situation de la *Banque de l'Algérie* est intacte. Jamais ses disponibilités en France n'ont été aussi considérables, jamais son crédit n'a reposé sur les bases plus solides, jamais elle n'a eu plus de raisons de regarder l'avenir avec confiance.

A. LECHENET.

INFORMATIONS DIVERSES

FRANCE

Situation hebdomadaire de la BANQUE DE FRANCE

PARIS ET SUCCURSALES	30 décemb. 1915	6 janvier 1916
ACTIF		
Encaisse de la Banque :		
Or	5.015.287.291	4.988.639.795
Argent	352.088.173	351.819.427
	5.367 375.464	5.340.459.222
Disponibilité à l'étranger	1.056.799.393	1.094.280.550
Effets échus hier à recevoir à ce jour	121.602	657.351
Portefeuille Paris — Effets Paris	154.938.400	149 788.686
Portefeuille Paris — Effets Etranger	1.599.417	1 334.007
Portefeuille Paris — Effets du Trésor	77.663	618.153
Portefeuilles des succursales	272.584.195	298.804.318
Effets prorogés — Paris	887.229.978	881.577.142
Effets prorogés — Succursales	946.975.747	944.345.861
Avances sur lingots à Paris	4.290.000	4.290.000
Avances sur lingots dans les succurs.	»	»
Avances sur titres à Paris	640.899.144	640 077.201
Avances sur titres dans les succurs.	506.726.357	502.652.894
Avances à l'Etat	200.000.000	200.000.000
Avances à l'Etat (Loi de 1914)	5.000 000.000	5.100.000.000
Avances temporaires au Trésor public	869.150	413.150
Bons du Trésor français escomptés pour avances de l'Etat aux Gouvernements étrangers	630.000.000	670 000.000
Rentes de la Réserve	10.000.000	10.000.000
Rentes de la Réserve (ex-banques)	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles	99.528.538	99.528.538
Rentes immobilisées	100 000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales	46.271.286	46.330.666
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales	56.462	190.738
Emploi de la réserve spéciale	7.346.780	7.346.780
Divers	355.830.142	369.587 585
Total	16.296.500.473	16.469.293.595
PASSIF		
Capital de la Banque	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en additions au capital	8.450.697	8.450.697
Réserves mobilières — Loi du 17 mai 1834	10.000.000	10.000.600
Réserves mobilières — Ex-banques département.	2.980.750	2.980.750
Réserves mobilières — Loi du 9 juin 1857	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale	8.407.444	8.407.444
Billets au porteur en circulation	13.309.850.045	13.518.636.115
Arrerages de valeurs déposées	26.987.142	59.004.867
Billets à ordre et récépissés	9.880.626	9.855.513
Compte courant du Trésor	173.896.231	64.216.856
Comptes courants de Paris	1.455.879.222	1.464.572.679
Comptes courants dans les succursales	657.953.433	652.137.991
Dividendes à payer	21.817.889	13.931.309
Escompte et intérêts divers	3.309.462	4.570.993
Réescompte du dernier semestre	7.413.963	7.413.963
Divers	404.048.565	449.489.414
Total	16.296.500.473	16.469.293.595

Comparaison avec les années précédentes

	11 janv. 1912	9 janv. 1913	9 janv. 1914	30 juillet 1914	7 janv. 1916
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation	5.477.7	5.857.2	6.017.5	6.683.2	13.518.6
Encaisse or	3.178.9	3.188.5	3.502.6	4.141.3	4.988.6
— argent	801.9	660.4	639.1	625.3	351.8
Portefeuille	1.385.6	2.018.1	1.734.5	2.444.2	2.677.1
Avances aux partic.	711.3	752.2	773.8	743.8	1 147.0
— à l'Etat	180.0	200.0	200.0	200.0	5.300.0
Compt. cour. Trésor	130.6	175.1	242.9	382.6	64.2
— partic.	613.9	719.2	640.2	947.6	2.116.7
Taux d'escompte	3 1/2 0/0	4 0/0	4 0/0	4 1/2 0/0	5 0/0

L'Emprunt pour la Victoire. — Depuis le 5 janvier, la Rente française 5 %, créée en vertu de la loi du 16 novembre 1915, est admise aux négociations de la Bourse, au comptant, en titres libérés et non libérés.

Le prix d'émission, fixé à 88 francs par 5 francs de rente, a été stipulé payable soit intégralement à la souscription, soit par termes échelonnés, savoir :

1° Le jour de la souscription	10 francs.
2° Du 15 au 31 janvier 1916	26 —
3° Du 15 au 29 février 1916	26 —
4° Du 15 au 31 mars 1916	26 —
Total	88 francs.

Intérêts exempts d'impôts, payables par trimestre les 16 février, 16 mai, 16 août et 16 novembre.

Comme pour les autres rentes, le coupon sera détaché à la Cote quinze jours avant l'échéance, c'est-à-dire les 1er février, 1er août et 1er novembre.

Jouissance courante : 16 novembre 1915.

Les certificats provisoires au porteur, munis de coupons aux échéances des 16 février, 16 mai et 16 août 1916, seront échangés ultérieurement contre des titres définitifs au porteur, nominatifs ou mixtes.

Ils comportent des coupures de 5, 6, 7, 8, 9, 10, 50, 100, 500, 1.000, 2.500 et 5.000 francs de rente.

Les premiers cours cotés ont été : 88 fr. 50 pour les titres non libérés, et 88 fr. 15 pour les titres libérés. On se rappelle que ces derniers ont été aussi émis à 88 francs, mais avec une bonification de 75 centimes par 5 francs de rente pour les souscriptions contre espèces ou contre Bons ou Obligations de la Défense nationale, ce qui faisait ressortir leur prix d'émission à 87 fr. 25.

L'impôt général sur le revenu. — Le *Journal officiel* du 31 décembre a promulgué un décret daté de la veille par lequel le point de départ du délai de deux mois accordé pour les déclarations relatives à l'impôt général sur le revenu, qui était fixé au 1er janvier 1916, est reporté au 1er mars prochain.

Le rapport du ministre des Finances qui accompagne le décret est ainsi conçu :

« L'article 5 de la loi du 29 décembre 1915 autorise la prorogation, par décret, des délais dans lesquels doivent être accomplies, aux termes de la loi du 15 juillet 1914 relative à l'impôt général sur le revenu, les formalités prévues pour l'établissement de l'impôt.

« D'une part, un certain temps est nécessaire à l'administration pour procéder aux divers travaux préparatoires que réclame l'organisation d'un système fiscal entièrement nouveau.

« D'autre part, il n'est pas moins utile que les contribuables, avant l'ouverture des délais qui leur sont accordées pour faire les déclarations prévues par la loi, soient informés de leurs droits comme de leurs obligations, et puissent réunir des éléments d'évaluation de leur revenu.

« Le même article 5 stipule que les délais supplémentaires, qui pourront aller jusqu'à l'expiration d'une période de trois mois après la cessation des hostilités, pourront être en outre accordés, aussi par décret, aux contribuables présents sous les drapeaux et à tous ceux qui, par suite de force majeure, se trouveront empêchés de faire la déclaration de leur revenu dans le délai de droit commun.

« Pour ce qui concerne ces délais spéciaux, il n'est pas besoin que des mesures soient prises dès à présent.

« Mais il convient de fixer aujourd'hui le délai général dans lequel seront recevables les déclarations de leur revenu global, que seront appelés à souscrire les contribuables qui ne seraient pas dans le cas de profiter de délais supplémentaires.

« En reportant, pour 1916, le délai de deux mois prévus à cet effet par la loi de 1914 à la période qui s'étendra du 1er mars au 30 avril, il semble que l'on aura tenu compte, dans la mesure convenable, des diverses circonstances qui doivent être prises en considération. »

GRANDE-BRETAGNE

Bilan de la Banque d'Angleterre. — Le bilan de la Banque d'Angleterre, pour la semaine finissant le 29 décembre, s'établit comme suit :

Département d'émission	Liv. sterl.
Billets émis	69.788.000
Dette de l'Etat	11.015.100
Autres garanties	7.434.900
Or monnayé et en lingots	51.338.000
	69.788.000
Département de Banque	
Capital social	14.552.000
Dépôts publics (y compris les comptes du Trésor, des Caisses d'Epargne, des agents de la Dette nationale, etc.)	49.677.000
Dépôts divers	111.973.000
Traites à 7 jours et diverses	18.000
Solde en excédent	3.313.000
	179.533.000
Garanties en valeurs d'Etat	32.840.000
Autres garanties	112.076.000
Billets en réserve	34.479.000
Or et argent monnayé en réserve	138.000
	179.533.000

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de livres sterling)

Dates	Or monnayé et lingots	Circulation	Dépôts	Portefeuille avances et effets public	Réserve	Rapport de la réserve aux engagements	Taux de l'escompte
6 août 1914	27.622	36.105	68.249	76.393	9.967	20.40	6 %
10 nov. 1915	55.351	33.198	139.373	116.562	40.603	29.12	5
17 — ...	53.570	33.014	141.374	120.656	39.006	27.63	»
24 — ...	52.457	33.302	136.798	117.011	37.605	27.48	»
1er déc. ...	51.239	34.275	143.902	126.321	35.414	24.61	»
8 — ...	50.273	34.156	142.479	125.750	34.567	23.56	»
15 — ...	50.281	34.267	146.305	129.705	34.464	23.55	»
22 — ...	51.092	35.098	151.869	135.290	34.444	25.46	»
29 — ...	51.516	35.309	161.650	144.916	34.617	21.41	»

La conscription anglaise. — Il ressort du rapport de lord Derby sur la question du recrutement en Angleterre, qui vient d'être publié le 4 janvier, que le chiffre des célibataires non engagés s'élève à 651.160, non compris les hommes exerçant des professions réservées et dispensées de l'engagement.

« Ce n'est certes pas là une quantité négligeable, a dit lord Derby, et le premier ministre ayant promis aux hommes mariés de les délier de leur engagement si les célibataires ne s'enrôlaient pas tous ou presque tous, il y a lieu maintenant d'exécuter cette promesse. »

Au début de la campagne entreprise par lord Derby, le Royaume-Uni comprenait 5.011.441 hommes d'âge militaire, dont 2.179.231 célibataires et 2.832.210 hommes mariés. Le nombre des hommes engagés dans les professions réservées est de 915.491.

Il s'est présenté dans les bureaux de recrutement durant la campagne : 1.158.000 célibataires et 1.679.263 hommes mariés, soit au total : 2.829.262.

De ces chiffres, il ressort que 2.182.178 hommes d'âge militaire, mariés ou non, ne se sont pas engagés. Mais parmi les hommes qui ne se sont pas présentés, d'une part, 428.825, soit 207.000 célibataires et 221.825 hommes mariés, ont été réformés ; de l'autre, 205.341 hommes, soit 103.000 célibataires et 112,341 hommes mariés se sont offerts pour le service militaire immédiat. Si l'on déduit encore des engagés ceux qui appartiennent à des professions réservées, les « indispensables » et ceux qu'un nouvel examen médical révélera comme incapables, on arrive aux chiffres suivants : hommes disponibles sous le système des groupes : célibataires, 343.386, et hommes mariés, 487.676. Ces chiffres ne sont cependant que des estimations et peuvent se trouver modifiés par un examen ultérieur.

En résumé, les résultats de la campagne sont les suivants : 275.031 hommes se sont engagés pour le service immédiat et parmi les engagés sous le système des groupes, 835.012 sont disponibles, soit, depuis le 23 octobre jusqu'au 12 décembre, un total de recrues véritables de 1.106.043 hommes.

Mais l'enrôlement des 487.000 hommes mariés qui figurent dans ce total est subordonné au vote du bill établissant l'obligation du service pour les célibataires récalcitrants. Ceux-ci sont au nombre de 1.029.231, dont il faudra déduire 378.071 appartenant à des professions réservées, soit, tout compte fait, 650.000 célibataires auxquels on appliquera la conscription.

Lord Derby estime enfin que lorsque cette opération sera terminée, les effectifs actuels de l'armée anglaise seront accrus de 1.750.000 hommes environ, dont près d'un million et demi constitueront une réserve qui ne sera employée qu'au fur et à mesure des besoins et des possibilités d'équipement.

Le lendemain 5 janvier 1915, M. Asquith a déposé devant la Chambre des Communes, le projet de Lord Derby sur le service obligatoire. Tous les membres du Cabinet étaient présents, sauf Sir J. Simon, secrétaire d'Etat de l'Intérieur, qui avait donné la veille sa démission, étant formellement opposé au principe même du service obligatoire. D'autre part, les trois ministres appartenant au parti travailliste, MM. Henderson, ministre de l'Instruction publique, Brace, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur, et Roberts, junior lord du Trésor, ont également donné leur démission le 6 courant.

Le même jour, la Chambre des Communes a adopté le *bill*, en première lecture, par 403 voix contre 105. Il ne sera pas applicable à l'Irlande.

La future politique commerciale de l'Angleterre. — Le gouvernement britannique a déclaré, le 9 décembre, par la bouche de M. Asquith, qu'il s'occupait des problèmes commerciaux qui se poseront à la fin de la guerre. D'un autre côté, une grande conférence, à laquelle participeront des représentants des 120 Chambres de commerce de tout le Royaume-Uni, ainsi que des délégués des pays alliés, aura lieu à Londres en février, en vue de discuter cette question.

Le *Times* du 27 décembre publie à ce sujet d'intéressantes déclarations recueillies par ses correspondants dans différents centres industriels :

Birmingham. — La Chambre de cette ville propose, entre autres choses, que dans dans tous les contrats passés par le gouvernement, les produits de l'Empire soient préférés à ceux des pays étrangers ; que les lois du Royaume-Uni et des Dominions sur la navigation soient amendées, de façon à refuser le droit de cabotage aux pays qui le réservent chez eux aux navires de leur propre nationalité ; que les brevets britanniques soient protégés dans les différentes parties de l'Empire et que l'on unifie la protection des marques et brevets et l'enregistrement des modèles. Dans le public, l'opinion qui prévaut est que la guerre fera plus pour la cause de la Tariff Reform qu'une génération d'orateurs et de politiciens.

Bradford. — Dans tous les districts lainiers, on admet que le sort de toutes les industries qui travaillent la laine brute dépendra exclusivement de la situation où se trouvera l'outillage des fabriques de textiles sur le continent au moment de la paix. Si ces fabriques sont à même de reprendre rapidement le travail, il est à prévoir que tous les

manufacturiers anglais perdront les commandes dont ils bénéficient actuellement et qu'ils se trouveront en présence d'une concurrence plus redoutable même qu'auparavant, à moins d'une entente entre les alliés pour l'exclusion de l'Allemagne et de l'Autriche. Lorsque recommencera la période de concurrence, des troubles graves sont à craindre dans le monde ouvrier, car les salaires ont été portés à un taux exceptionnellement élevé, alors que les concurrents de l'Angleterre auront l'avantage d'une main-d'œuvre à bon marché.

Cardiff. — L'opinion offre ici des divergences. L'industrie du charbon préfère s'en tenir au *statu quo*, tandis que dans l'industrie du fer, de l'acier et du fer-blanc on demande des mesures de protection. Cette contradiction s'est manifestée à une réunion spéciale de la Chambre de Commerce, qui a eu lieu récemment. En même temps, il y a une opposition générale contre le « Dumping » des marchandises allemandes après la guerre qui ne saurait être autorisé sans de graves dangers pour le travail et tous les intérêts en Angleterre, à l'exception peut-être des armateurs et des vendeurs de marchandises allemandes.

Huddersfield. — Le grand problème dans ce district est celui des matières colorantes. Si les manufacturiers ont vendu à la Russie, à la France et à l'Italie davantage de produits, c'est uniquement parce que les approvisionnements d'Allemagne, d'Autriche, de France et de Belgique ont fait défaut. La question est de savoir si ces manufacturiers, en se procurant les matières et la main-d'œuvre nécessaires, pourront conserver ces marchés.

Leeds. — Les chefs de l'industrie sont pour la plupart très optimistes en ce qui concerne l'avenir, mais les principaux employés se montrent très circonspects. L'opinion est que les manufacturiers devraient travailler davantage de concert, mais il est certain qu'il y a un fort courant de conservatisme qui s'oppose au progrès. Dans la plupart des industries auxiliaires, tous les efforts visent la protection du marché national contre l'invasion allemande.

Leicester. — La grande majorité des hommes d'affaires a pris une attitude déterminée au sujet de la politique commerciale après la guerre. A une récente réunion de la Chambre de Commerce, on a adopté un vœu tendant à la conclusion d'une union commerciale avec les Dominions et les Colonies et avec les alliés. Ce vœu a été défendu par deux personnalités qui s'étaient toujours montrées d'ardents libre-échangistes.

Northampton. — L'opinion des principaux négociants de cette ville est que l'Allemagne sera probablement à même, aussitôt après la guerre, de reprendre son activité industrielle. A moins d'un échec, elle profitera dès le début d'une énorme avance, principalement vis-à-vis de la France et de la Belgique. C'est pourquoi, à supposer une reddition inconditionnelle de sa part ou quelque chose d'analogue, M. D. P. Taylor, le représentant d'une grande maison écossaise de peaux et de cuirs, conseille aux alliés de faire appel au travail allemand, en vue de compenser ce désavantage. On devrait également demander à l'Allemagne et à l'Autriche une indemnité qui serait payée sous forme de taxe municipale, foncière et sur le revenu.

Nottingham. — L'opinion très répandue est que le seul moyen d'atténuer les difficultés commerciales qui seront plus aiguës après la guerre est de recourir à un tarif de douane. Les libre-échangistes ont été convertis à cette idée par la seule crainte des efforts désespérés que fera l'Allemagne pour récupérer le commerce qu'elle a perdu. Les fabricants de cycles et d'automobiles, qui fabriquent des munitions, demandent comment, sans un droit d'importation, ils pourront reprendre les affaires qui sont passées aux Etats-Unis.

RUSSIE

Bilan de la Banque Impériale de Russie. — Le dernier bilan de la Banque Impériale de Russie, arrêté au 16/29 décembre, se compare ainsi avec le précédent :

	Bilans aux 8/21 déc. 1915	Bilans aux 16/29 déc. 1915
	(Millions de roubles)	
Actif :		
Or (lingots, monnaies et bons de l'administration des Mines)	1.608	1.612
Or à l'étranger	271	270
Billon d'argent et de cuivre	35	37
Effets escomptés	397	393
Bons du Trésor à court terme	3.263	3.245
Prêts sur titres	701	662
— sur marchandises	113	113
— aux institutions de crédit populaire	79	77
— agricoles	23	23
— industriels	8	9
— aux Monts de Piété	16	16
Effets protestés	6	6
Titres appartenant à la Banque	243	259
Divers	128	130
Solde du compte des succursales	265	312
Total	7.156	7.164
Passif :		
Billets de banque émis, sauf ceux en caisse de la Banque (1)	5.259	5.305
Capital	55	55
Dépôts	24	24
Comptes courants du Trésor	203	204
— spéciaux et consignations	395	398
— courants des particuliers	880	850
Mandats non acquittés	26	24
Intérêts sur les opérations de l'exercice	118	119
Sommes transitoires et divers	196	185
Total	7.156	7.164

(1) Les billets en caisse s'élevaient, au 8/21 décembre, à 76 millions de roubles, et au 16/29 décembre, à 70 millions.

La situation financière en Russie. — La moins-value apportée dans les recettes de l'Etat russe par la suppression du monopole de la vente des spiritueux, ainsi que l'accroissement des dépenses pour le service de la dette publique, les pensions militaires, la réfection du matériel de guerre, etc., ont rendu nécessaire la réforme du système d'impôts de l'Empire.

Cette réforme, ainsi qu'elle est actuellement envisagée, doit produire à peu près un accroissement d'un milliard de roubles environ dans les revenus de l'Etat et peut être approximativement décomposée comme suit d'après les prévisions du ministère des Finances :

La réforme des contributions directes et du timbre fournira à l'Etat 275 millions de roubles. On attend notamment 75 millions de roubles de l'impôt sur le revenu, 65 millions de roubles de la réforme de l'impôt sur les bénéfices commerciaux et industriels, 28 millions de la réforme du droit de timbre, 49 millions de roubles des modifications dans l'impôt foncier, etc. En outre, on attend un accroissement de 27 1/2 millions de roubles de l'augmentation des recettes des postes et télégraphes.

La réforme des contributions indirectes doit fournir 361 millions de roubles, dont 150 millions de roubles de l'impôt sur les tissus ; 60 millions du maintien en vigueur des taux provisoirement élevés de l'accise sur le tabac, 28 millions de l'accise sur les allumettes, 27 millions des impôts sur le naphte et 25 millions de l'accise sur le sucre.

En outre, les modifications des tarifs des chemins de fer doivent fournir 120 millions de roubles ; l'impôt sur les billets de chemins de fer, 57 millions de roubles ; l'augmentation des droits de douane sur le thé, 15 millions de roubles ; la modification des lois relatives à l'importation des marchandises dans les régions de l'Amour et Transbaïkalienne, 8 millions de roubles, etc., etc.

D'autre part, d'après les prévisions du budget de la dette publique pour 1916, le solde au 1/14 janvier 1916 de la totalité de la rente russe perpétuelle et amortissable se chiffre par 11.576.138.000 roubles, et celui des obligations à court terme du Trésor, tant en Russie qu'à l'étranger, par 5.218.862.000 roubles, soit un total général de 16.795.000.000 de roubles.

Le service de cette dette a nécessité, en 1915, une somme totale de 542.762.000 roubles pour les intérêts (dette, 505.262.000 roubles; obligations, 37.500.000 roubles) et de 36.319.000 roubles pour l'amortissement.

ITALIE

Avances des Banques d'Emission à l'Etat. — La *Gazzetta Ufficiale* vient de publier un décret aux termes duquel le Trésor est autorisé à demander aux établissements d'émission des avances de fonds extraordinaires pour une somme de 200 millions ainsi répartie :

Banca d'Italia, 150.000.000 de lire ; *Banco di Napoli*, 38.000.000 de lire; *Banco di Sicilia*, 12.000.000 de lire.

Les établissements d'émission pourront émettre des billets pour les montants correspondant à ces avances de fonds.

Les déclarations de revenus en Italie. — L'intendance locale des finances a adressé aux maires des provinces, afin qu'ils en assurent sans tarder la publication, un avis spécial invitant tous ceux qui en ont l'obligation à faire la déclaration prescrite de leurs revenus à leur commune ou à l'agence compétente des impôts directs pour le 30 janvier 1916 au plus tard ou dans les trente jours à dater de la cause qui les assujettit à l'impôt pour ceux qui se trouveraient, après le 30 janvier 1916, dans le cas de devoir le payer.

Cette déclaration devra être faite sur une formule spéciale que les intéressés pourront retirer au bureau communal ou à l'agence des impôts, lesquels ont l'obligation d'en délivrer récépissé au contribuable qui devra le conserver, ce récépissé étant l'unique pièce pouvant prouver que la déclaration a eu lieu.

Ceux qui, y étant obligés, omettront de faire la déclaration dans les modes et délais établis encourront une pénalité correspondant à la moitié de l'impôt total sur une année du revenu définitivement déterminé.

L'omission ou la déclaration inexacte des données nécessaires à la détermination du revenu imposable entraînera une pénalité égale au montant du plus fort impôt auquel on se serait soustrait.

ALLEMAGNE

Banque Impériale d'Allemagne. — Le bilan de la Banque Impériale d'Allemagne, au 31 décembre, accuse, sur celui du 23 décembre, les variations suivantes :

	23 décemb.	31 décemb.	Comparaison
	(En millions de marks)		
Encaisse or	2.441	2.445	+ 4
— argent	35	33	— 2
Billets de l'Empire et bons des Caisses de prêts	501	1.288	+ 787
Portefeuille d'escompte	5.406	5.803	+ 397
Avances	14	13	— 1
Portefeuille titres	50	51	+ 1
Circulation	6.266	6.918	+ 652
Dépôts	2.046	2.359	+ 313

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque Impériale d'Allemagne (Millions de marks).

Dates	Encaisse Or	Encaisse Argent	Billets de l'Empire (1)	Circulation	Comptes courants et dépôts	Portefeuille	Avances	Taux de l'escompte
31 juil. 1914	1.253	275	33	2.909	1.258	2.081	202	5 % (31 juil.)
7 août de 1915	1.478	118	97	3.897	1.879	3.737	226	6 (3 août)
7 nov.	2.432	34	960	5.910	1.575	4.285	16	5
15 —	2.433	36	793	5.833	1.550	4.320	16	»
23 —	2.435	39	557	5.765	1.723	4.667	13	»
30 —	2.435	37	669	5.999	1.588	4.672	16	»
7 déc.	2.436	36	462	6.041	1.667	4.992	14	»
15 —	2.438	37	320	6.100	1.766	5.275	15	»
23 —	2.441	35	501	6.266	2.046	5.406	14	»
31 —	2.445	33	1.288	6.918	2.359	5.803	13	»

(1) Depuis le 7 août, les bons des Caisses de prêts (Darlehenskassenscheine) sont compris au bilan avec les billets de l'Empire (Reichskassenscheine).

Les nouveaux projets d'impôts en Allemagne. — Nous disions, il y a huit jours, que le *Berliner Tageblatt* avait déclaré que ce fut une surprise lorsque M. Helfferich déclara que l'impôt sur les bénéfices de guerre ne suffirait pas. Or, voici comment s'exprime encore cet organe sur les nouveaux impôts prévus par le secrétaire d'Etat aux Finances de l'Empire :

« Ce n'est pas une vérité nouvelle, qu'il faut de l'argent et encore de l'argent pour faire la guerre. En théorie, tout le monde est d'accord là-dessus. Cependant, le secrétaire impérial du Trésor a suscité un certain étonnement au Reichstag n parlant pour le prochain budget 1916-17, en dehors de l'impôt sur les bénéfices de guerre, de nouveaux projets d'impôts en perspective. Il faut avouer, d'ailleurs, que M. Helfferich ne s'était pas jusqu'ici expliqué très clairement à ce sujet. On pouvait conclure de ses déclarations précédentes que, sans renoncer absolument à de nouvelles lois fiscales, la mise en vigueur de ces lois serait différée jusqu'après la guerre. Nous apprenons maintenant que ces projets de nouveaux impôts s'appliqueront déjà au prochain budget.

« Il n'est pas besoin de chercher à concilier les déclarations précédentes du secrétaire du Trésor avec ses déclarations actuelles, en remarquant que les nouveaux projets d'impôt ne doivent pas servir à la guerre, mais seulement à équilibrer le budget. Il est, en effet, indifférent au contribuable de savoir à quel chapitre du budget figureront les nouveaux impôts. De toute manière, la chose essentielle pour lui est qu'en plus des taxes additionnelles élevées aux impôts sur le revenu, qui ne manqueront pas évidemment, on lui servira encore un bouquet de nouveaux impôts.

« Nous apprécions très bien, sans doute, la situation forcée où se trouve le secrétaire du Trésor. A bien des égards les choses se sont passées autrement qu'on le supposait dans les premiers temps de la guerre. Et si nous devons compter, comme l'a très justement remarqué hier le député Gothein, après la guerre sur une charge à laquelle les plus noirs pessimistes n'auraient pas cru jusqu'ici, ce n'est pas trop que de s'en occuper dès la prochaine année budgétaire, même en supposant que d'ici là la guerre n'aura pas été terminée définitivement.

« En tout cas, le peuple allemand doit payer, mai il ne lui est pas indifférent de connaître comment se présenteront les futurs impôts et sur qui ils pèseront le plus. Malgré les tentatives faites de différents côtés au Reichstag, le secrétaire du Trésor s'est montré très réservé sur les nouveaux projets. Il a seulement déclaré que « l'on ne toucherait pas pendant la guerre aux articles de première néces-

sité ». Il convient, d'ailleurs, de retenir cette limitation « pendant la guerre ». Mais le secrétaire du Trésor est convaincu que les gros besoins financiers de l'Empire ne pourront pas être satisfaits par une seule sorte d'impôts.

« En d'autres mots, quels que soient les taux de l'impôt sur les bénéfices de guerre et de l'impôt sur les successions, les impôts directs de l'Empire ne suffiront pas, selon M. Helfferich. Il a repoussé énergiquement toute discussion avec ceux qui déclaraient que les impôts indirects pèsent sur la grande masse de la population. On peut donc conclure de là que dans le bouquet d'impôts du Dr Helfferich les impôts indirects figureront également.

« Mais c'est tout ce que M. Helfferich a dit sur ses projets et sur ceux des gouvernements confédérés. Il est clair qu'il ne pouvait pas dire davantage en ce moment, étant donné que les gouvernements confédérés n'ont pris encore aucune décision. Nous sommes naturellement tout à fait d'accord avec lui que les impôts directs d'Empire ne suffiront pas à mettre de l'ordre dans les finances de l'Empire, même si ces impôts devaient atteindre un taux de confiscation, et si l'espérance du secrétaire du Trésor dans des indemnités de guerre devait être complètement justifiée. Il a eu également raison de dire que l'on devait considérer les futurs projets d'impôts dans leur ensemble, à supposer nécessairement qu'ils répondent à un plan bien déterminé.

« Lorsqu'il a été question d'un impôt sur les bénéfices de guerre, on pouvait s'en consoler en pensant qu'il s'agissait d'une loi de circonstance imposée par la guerre et qui trouvait en elle-même sa justification. Mais lorsque l'on annonce maintenant tout un bouquet d'impôts, qui ne disparaîtra pas avec la guerre, mais qui influera à l'avenir sur notre vie économique et politique, on doit espérer qu'ils seront réellement bien préparés, de façon que la stabilité en soit assurée. »

La question alimentaire en Allemagne. — Sous ce titre « Le principal est de ne pas oublier », la *Frankfurter Zeitung* du 24 décembre a publié l'avertissement suivant :

« Il semble que bien des gens chez nous n'aient pas bonne mémoire, même pendant la guerre, et qu'ils oublient vite la chose principale, si on ne la leur répète pas constamment. Cette chose principale, c'est d'économiser le pain et toutes les denrées alimentaires. Que l'on ne puisse nous affamer, nous le savons. Mais ce que nous ne devons pas oublier, c'est que chaque citoyen à la ville et à la campagne doit employer ses efforts, aussi bien à sa propre alimentation qu'à la nourriture du bétail, pour triompher dans la guerre de famine. Nous y réussirons, si nous économisons.

« Cet avertissement est actuellement nécessaire. Pour le pain, en effet, il semble que nous ayons été un peu trop présomptueux. L'évaluation de la récolte de céréales pour la panification, en juillet dernier, a été assez favorable, et l'Office Impérial de céréales a aussitôt lâché un peu la bride. La ration quotidienne a été augmentée d'un 1/8 et portée à 225 grammes ; la proportion de blutage a été diminuée de 75 %, de sorte que la population a pu recevoir de meilleure farine et le bétail davantage de son ; en outre, des quantités assez importantes de céréales ont été concédées pour l'élevage, et pour les pâtes, gâteaux, etc., on a disposé de plus de farine. Or, il résulte du recensement de novembre que les stocks ne sont pas aussi grands qu'on avait pu croire d'après l'évaluation de juillet.

On ne possède pas encore de renseignements certains : il est probable que tous les approvisionnements n'ont pas été recensés très exactement ; beaucoup de céréales n'ont pas encore été battues et il est par suite difficile de les évaluer. Ce n'est que vers le milieu de janvier que l'on aura des renseignements complets et que l'on pourra juger exactement la situation, afin d'agir en conséquence et de ne pas avoir de surprises désagréables dans le courant de l'année. Les riches importations des Balkans viendront aussi à notre secours. Mais en attendant, la conséquence qu'il faut tirer du recensement de novembre est que nous devons être aussi prudents que pendant la première année de guerre. La nouvelle organisation relative aux céréales fonctionnera sans doute avec succès, et nous avons confiance dans les hommes qui sont à sa tête. Mais cette organisation ne pourra remplir sa tâche que si elle rencontre une collaboration effective de la part des agriculteurs aussi bien que des consommateurs. Les prescriptions au sujet de l'utilisation des stocks de céréales doivent être observées par tout le monde exactement. Quiconque consomme davantage de céréales pour la panification qu'il ne lui en est attribué et quiconque donne ces céréales au bétail se rend coupable envers la communauté et fait le jeu de nos ennemis. mis. »

D'autres journaux allemands ont publié, à la même date, un avertissement analogue, ce qui suffit à en montrer l'origine officieuse.

La confiscation des métaux en Allemagne. — La guerre nécessite des quantités de plus en plus grandes de métaux et particulièrement de cuivre, de laiton et de nickel, écrit le *Berliner Tageblatt*. Les habitants n'ayant pas voulu s'en défaire volontairement, c'est-à-dire vendre de leur propre gré les métaux et objets en métal qu'ils possédaient, l'Etat s'est vu obligé d'en ordonner la réquisition.

Cette mesure ayant soulevé un vif mécontentement, parce que l'Etat ne paie pas la façon des objets, mais seulement leur valeur en tant que métal, il serait bon d'y remédier. L'administration de la guerre devrait prendre en considération la valeur industrielle et artistique des objets réquisitionnés, pour ne pas irriter davantage les esprits, sans cela surchauffés et rébarbatifs à toute réquisition.

La vie chère en Allemagne. — Si le désir d'une conclusion immédiate de la paix devient de plus en plus général, lisons-nous dans le *Vorwaerts*, c'est que la guerre est aussi dure pour les combattants que pour ceux qui sont restés dans leurs foyers. De fait, les vivres, qui jusqu'ici étaient uniquement chers, commencent à manquer totalement. Par les moyens les plus divers et par les recettes les plus extraordinaires, on s'est efforcé d'y remédier d'une certaine manière. Mais, comme tous ces efforts n'aboutissent à rien, l'Etat s'en est chargé lui-même. Dans un journal créé spécialement dans ce but, *Nachrichtendienst für Ernabrungstragen* (Bulletin du service d'information pour les questions de l'alimentation), il nous donne périodiquement des recettes et des recommandations. Malheureusement, par les restrictions et les privations qu'il nous conseille, l'Etat prouve qu'il ignore totalement celles que nous nous sommes déjà imposées depuis le début de la guerre.

« Nous ne devons pas, dit ce Bulletin, organiser nos déjeuners d'après nos goûts, nos préférences, nos habitudes et conceptions. Nous nous sommes trop accoutumés à la viande et à la graisse ; à l'heure actuelle, nous devons nous en déshabituer. »

Si celui qui rédige ce Bulletin s'était donné la peine d'examiner le menu du repas d'un ouvrier ou d'un petit employé, il se serait abstenu de donner ces conseils qui sont non seulement absurdes, mais surtout ironiques et révoltants.

« Les journées ont 24 heures, dit plus loin ce fameux Bulletin. Les employons-nous rationnellement ? En nous promenant, nous voyons souvent dans les routes des débris de bois, des déchets de

charbon, des branches d'arbres abandonnés. Nous devrions les ramasser, les mettre de côté et les employer à l'occasion. »

L'auteur a-t-il jamais pu trouver de débris ou déchets pareils, sans maître, du moins depuis la guerre ? Le Trésor lui-même et les autorités militaires et civiles ne se donnent-elles pas elles-mêmes la peine de ne rien laisser perdre et d'utiliser jusqu'aux déchets des déchets ?

La monnaie de fer. — On a avisé de La Haye, à la date du 31 décembre :

« Le *Moniteur de l'Empire* publie l'avis autorisant le chancelier à faire frapper dix millions de marks en pièces de fer de 10 pfennigs. Un kilogramme de fer doit produire 280 pièces. »

Les pommes de terre en Allemagne. — On écrit d'Amsterdam à la date du 31 décembre :

L'éventualité du manque de pommes de terre cause de l'inquiétude à la municipalité de Berlin. Tout Berlinois possédant chez lui une provision atteignant 10 kilos, qu'elle soit ou non sa propriété, doit la déclarer aux autorités. Les infractions à cet arrêté vaudront à leurs auteurs une amende de 1.500 marks et six mois d'emprisonnement.

D'autre part, le ministre de l'Intérieur en Prusse a, d'après une dépêche de la *Gazette de Cologne*, ordonné un inventaire des approvisionnements de pommes de terre existant dans les districts industriels.

AUTRICHE-HONGRIE

Les difficultés économiques en Autriche. — L'*Arbeiter Zeitung* publie chaque jour une liste des réunions organisées par le parti socialiste pour protester contre la hausse des denrées à Vienne. C'est ainsi que le 13 décembre trois réunions de ce genre étaient annoncées dans différents districts de la capitale.

Dans une des réunions qui ont eu lieu récemment, le principal orateur, une femme, s'est plaint amèrement de l'insuffisance générale de l'alimentation. Les pommes de terre sont devenues la principale nourriture de bien des gens et les légumes ont atteint des prix qui sont équivalents de ceux que l'on payait auparavant pour la viande. L'orateur a également appelé l'attention sur le fait que dans beaucoup d'industries les ouvriers travaillent maintenant quatorze heures par jour, alors que le travail normal n'était auparavant que de neuf heures. Dans certains cas, les salaires sont encore extraordinairement bas. C'est ainsi qu'à la manufacture de chocolat Stollwerck, le salaire hebdomadaire ne dépasse pas pour certains ouvriers 9 couronnes (9 fr. 45).

A plusieurs reprises, dans cette réunion, le fonctionnaire de la police qui était présent a protesté contre le langage de l'orateur. « Si les autorités, lui a-t-on répondu, nous enlèvent le moyen de parler ouvertement au peuple, c'est qu'elles ne comprennent pas la gravité de la situation. » Finalement, l'orateur voulut déposer une résolution, mais le fonctionnaire de la police s'y opposa et mit fin à la réunion, malgré les protestations des assistants.

Le même journal mentionne qu'une réunion des employés de commerce, appartenant à tous les genres d'affaires, y compris les employés de banques, d'hommes de loi de compagnies d'assurances, de librairies, etc..., a eu lieu récemment à Vienne, en vue de demander une augmentation de salaires.

La misère est très grande parmi tous ces employés à salaires fixes, et cette réunion a montré que leur mécontentement est sur le point d'éclater. Avant la guerre, la loi protégeait les commis de magasins et autres employés en interdisant le travail dominical et en obligeant les magasins et les bureaux à fermer à sept heures du soir.

Ces deux prescriptions sont devenues lettre morte au cours de la guerre. Néanmoins les employés en question ont exprimé leur bonne volonté, mais ils demandent qu'on ne leur rende pas leur tâche trop difficile. Le principal orateur de cette réunion a décrit les horreurs de la guerre et il a provoqué « de bruyants applaudissements » en demandant qu'on en montre toute la signification aux futures générations, afin qu'elles s'opposent à une pareille calamité, si elle venait à menacer encore l'humanité.

D'autre part, d'après la *Zeit*, les industries de Vienne ont gravement souffert de la guerre, pour trois raisons : la diminution générale de la consommation, la pénurie de matières premières et l'appel de nombreux mobilisés. Le résultat a été que, alors que dans les années normales le nombre des nouveaux magasins et des nouvelles entreprises enregistré par les autorités municipales de la capitale s'élève à 1.000 et 1.200, cette année il n'a pas dépassé 400 ou 600.

En temps normal, le nombre des hommes employés dans l'industrie est environ le double de celui des femmes, mais cette année le nombre des femmes est égal à celui des hommes. D'autre part, tandis que dans les années normales le nombre des personnes enregistrées de trente à quarante ans égale le total des personnes de vingt à trente et de quarante à cinquante, cette année les trois classes de personnes offrent un chiffre à peu près égal. On constate en même temps une augmentation des personnes de la quatrième classe, c'est-à-dire âgées de cinquante à soixante ans. En d'autres termes, nombre de gens qui s'étaient retirés des affaires ont dû reprendre leurs anciennes occupations.

Avant la guerre, on comptait à Vienne 3.000 magasins d'approvisionnements ; aujourd'hui un bon cinquième d'entre eux a disparu. Parmi les bouchers, un cinquième environ a dû fermer boutique à la suite de la hausse extraordinaire de la viande et de la diminution de la consommation. Viennent ensuite les boulangers, dont beaucoup cependant ont pu reprendre leurs affaires, lorsque « le régime de pain de maïs » a pris fin, c'est-à-dire à partir du mois d'août.

Recensement économique en Autriche. — La *Wiener Zeitung* a publié, la semaine dernière, des décrets du ministre du Commerce ordonnant un recensement général des objets de plomb et des machines, prévoyant des prix maxima et une réglementation du trafic pour la colophane et l'huile de térébenthine et instituant des prix maxima pour les peaux de veau, les cuirs de veau et les cuirs découpés dans le sens de l'épaisseur.

Elle publie également des décrets du ministre du Commerce et de la Défense nationale ordonnant la constitution d'approvisionnements de cotons et de filés de coton, des restrictions dans l'emploi du coton, la constitution d'approvisionnements de laine, y compris le linge de corps pour hommes en tissus de laine, ainsi que des restrictions dans l'emploi et dans la vente du coton filé et des cotonnades.

Enfin, elle publie une ordonnance du ministre de la Défense nationale concernant la livraison d'objets en métal.

La question du pain en Hongrie. — A partir du 10 février des cartes de pain seront introduites en Hongrie sur la base d'une ration journalière de 200 grammes de pain, avec augmentation de 100 et de 200 grammes respectivement pour les gros travailleurs et les cultivateurs.

L'*Arbeiter Zeitung*, journal socialiste de Vienne, annonce que plusieurs milliers d'ouvriers ont tenu un meeting à Budapest pour protester contre la cherté des vivres.

ROUMANIE

Les récoltes de Roumanie. — Les chiffres suivants sont empruntés à un rapport du consul d'Allemagne à Bucarest, en date du 1er décembre 1915, et permettent de comparer les récoltes de cette année avec celles de 1914 et avec la moyenne des cinq dernières années :

	1915	1914	Moyenne 1909-1913
	—	—	—
	(En hectolitres)		
Blé	31.448.392	17.362.613	30.545.545
Seigle	1.025.970	690.198	1.639.230
Orge	10.109.752	8.987.873	8.746.839
Avoine	10.238.548	8.815.075	9.706.956
Colza	285.459	584.451	776.653
Graine de lin	47.187	58.297	177.094

Il résulte de la lecture de ces chiffres que la récolte de céréales de cette année a dépassé notablement celle de l'année dernière ; en particulier, la récolte de blé a été supérieure de 80 % environ à celle de l'année dernière et elle dépasse même la moyenne des années 1909-1913. Au contraire, la récolte des plantes oléagineuses a été bien inférieure à celle de l'année dernière et à la moyenne de la période indiquée.

SUISSE

Le trust d'importation (Société suisse de surveillance économique). — Notre confrère de Genève, le *Genevois*, a publié le 2 janvier une note du comité de direction de la *Société suisse de surveillance économique*, dénommée communément la *S.S.S.*, qui s'exprime ainsi :

« C'est le 18 novembre que la Société suisse de surveillance économique est entrée en activité. Dès les premiers jours elle recevait, outre les offres de service, dont total s'élève à plus d'un millier, des centaines de demandes d'importation accompagnées de très nombreuses demandes de renseignements. Actuellement le courrier quotidien comprend 700 correspondances en moyenne et à ce jour le total des demandes d'importation s'élève à plus de 6.000 .

« Le 16 novembre dernier, les exportations de France et d'Italie aux destinataires suisses furent brusquement interrompues pour ne plus être autorisées qu'à l'adresse de la S.S.S. en général, et des encombrements formidables de marchandises se produisirent aux gares frontières, entre autres à Bellegarde. Il est vrai que la mesure fut promptement rapportée, et libre passage fut accordé, — à condition qu'il eut lieu avant le 15 décembre, — à toutes les marchandises en cours de route et à celles dont l'exportation avait été préalablement autorisée. Mais, ainsi que cela se produit fréquemment dans des cas semblables, il fallut un certain temps avant que la levée de l'interdiction de passage parvînt à la connaisance des fonctionnaires chargés de son exécution.

« Un bureau de la S.S.S. fut immédiatement ouvert à Paris, en vue surtout de faciliter et d'accélérer les démarches pour l'obtention des permis d'exportation ; aujourd'hui, un bureau semblable fonctionne à Londres et une agence va prochainement être installée à Rome. Il sera en outre créé à Gênes, sous le contrôle de cette dernière, un comptoir pour l'accélération des expéditions.

« Depuis longtempe le port de Cette était pour ainsi dire seul accessible à toutes les marchandises importées d'Angleterre et des Etats-Unis et devant transiter par la France ; cette restriction n'était pas sans occasionner jusqu'à ce jour de graves complications au commerce . 6.000 wagons environ, destinés à la consommation de la Suisse et dont le transport est absolument nécessaire, sont encore en souffrance à Cette, occasionnant de jour en jour des frais de chômage plus considérables. On peut espérer cependant que le gouvernement français voudra bien encore ouvrir d'autres ports au trafic de transit en question.

« Pendant longtemps, les expéditions de Gênes se sont faites de la manière la plus satisfaisante jusqu'à ce que, la semaine dernière, un arrêté ministériel vint limiter l'autorisation de passage aux seules marchandises adressées à la S.S.S. Immédiatement celle-ci entreprit des démarches tendant à faire lever cet obstacle. Elle a envoyé, à cet effet, un délégué à Rome où on espère qu'il parviendra à rendre la voie libre aux transports, grâce au haut appui de M. le ministre de Planta, qui, pendant toute la présente période, s'est consacré efficacement aux intérêts si pressants de l'importation suisse. Conformément à un nouvel accord, et notamment en vue d'éviter tout malentendu, toutes les marchandises, même celles qui sont monopolisées et destinées à l'armée, devront dorénavant être adressées à la S.S.S.

« A ces nombreuses difficultés s'ajoute une grande pénurie de matériel roulant. La Suisse, pour son importation, est en général réduite à son propre matériel, mais il faut remarquer que plus de 1.000 wagons suisses se trouvent en Italie et que, jusqu'à ce jour, ils ont été réclamés en vain. En France, une grande quantité de wagons ont été soustraits au trafic soit qu'ils aient été réquisitionnés pour les transports militaires, soit qu'ils aient passé aux mains de l'adversaire.

« Il ne reste donc qu'une solution : c'est de composer des trains complets de wagons suisses accompagnés d'agents de la S.S.S., trains pour lesquels la France fournirait sur son territoire les locomotives et les fourgons nécessaires. Mais cet arrangement aura pour conséquence naturelle de réduire le matériel disponible pour le trafic intérieur qui s'en ressentira certainement.

« Une autre tâche encore a été imposée à la S.S.S., la collaboration à la formation des syndicats, dont 31 déjà fonctionnent à ce jour, et dont la création est prévue par le règlement intérieur de la S.S.S. Leur utilité est incontestable, car les importateurs passant par leur entremise fournissent des cautions sensiblement plus réduites que s'ils devaient traiter directement avec la S.S.S.

« Les maisons d'expédition suisses se sont également groupées en un Syndicat responsable envers la S. S. S. Les expéditions de marchandises consignées à l'adresse de la S. S. S. sont réservées à l'entremise des maisons affiliées à cette association ; mais il n'y a point de monopole accordé à une maison particulière.

« Pour mener à bien la tâche de la S. S. S., il a fallu créer une organisation importante, qui occupe maintenant plus de 120 employés. Tous ont dû se mettre au courant d'une activité absolument nouvelle, ce qui ne va pas sans quelques erreurs et quelques retards que le public voudra bien excuser. Il faut noter aussi que des décisions internationales viennent sans cesse modifier les mesures prises occasionnant chaque fois des difficultés, même lorsqu'elles sont prises dans un but de simplification.

« La convention passée entre le Conseil fédéral et les Gouvernements de l'Entente, et qui a abouti à la création de la S. S. S., contient un certain nombre de conditions qui paraissent quelquefois dures aux importateurs, mais ceux-ci voudront bien se souvenir que cet arrangement a été le fruit de longues discussions au cours desquelles le Conseil fédéral a fait tout ce qui dépendait de lui pour le rendre acceptable. Les importateurs sauront comprendre que les organes de la S. S. S. ont à se soumettre à des prescriptions déterminées. L'essentiel est que les importations soient désormais facilitées de toutes parts afin de garantir l'entrée des produits indispensables à l'alimentation publique et de fournir à l'industrie, aux arts et métiers et à l'agriculture les matières premières qui leur permettront de continuer leur exploitation et de fournir du travail à la population. »

ETATS-UNIS

Le torpillage de l'Ancona. — La réponse autrichienne à la seconde note américaine sur le torpillage de l'*Ancona* serait parvenue à Washington le 31 décembre, mais elle ne paraît pas avoir été encore examinée, le président Wilson s'étant absenté pour un certain temps dès le lendemain de son mariage.

Pourtant, un nouvel incident vient de le faire revenir subitement.

Le 1er janvier, en effet, on apprenait qu'un paquebot anglais, le « Percia », venait d'être torpillé sans avertissement dans la Méditerranée orientale. Près de 200 personnes ont péri, et parmi elles trois Américains, dont le consul américain à Aden, M. Mac Neely.

Ce nouvel attentat, commis par un sous-marin dont la nationalité n'a pas encore été nettement établie, a, une fois de plus, soulevé l'indignation aux Etats-Unis, et M. Lansing, secrétaire d'Etat de la grande République américaine, a télégraphié mercredi aux consuls américains à Alexandrie, à Malte et au Caire, de prendre immédiatement tous les renseignements possibles sur les survivants du paquebot coulé, et d'en télégraphier les résumés, afin de pouvoir fournir rapidement des indications précises.

CONTREBANDE DE GUERRE

Le commerce de la Hollande. — Un journal d'alimentation de Londres, *The Grocer* (*L'Epicier*), s'exprime ainsi :

« En temps normal, la Hollande exportait en Angleterre 4.000 tonnes de fromage de plus qu'en Allemagne : actuellement elle en expédie 41.000 tonnes de plus qu'à l'Angleterre.

« De même, tandis que l'Allemagne recevait, jadis, de la Hollande, moins de fécule de pommes de terre que l'Angleterre, ce dernier pays en reçoit maintenant 8.000 tonnes de moins et l'Allemagne, 47.000 tonnes de plus.

« Enfin, les expéditions de viande de bœuf, de Hollande en Angleterre, ont subi une diminution de 33 %, au cours des neuf derniers mois de 1915, période pendant laquelle elles ont triplé au profit de l'Allemagne. Il en est de même pour la viande de mouton et celle de porc, dont l'exportation a fortement augmenté à destination de l'Allemagne, en même temps qu'elle a diminué sensiblement vers la Grande-Bretagne. »

Contrebande d'armes à Gênes. — On annonce de Gênes, à la date du 31 décembre, que les douaniers du port de cette ville ont découvert une affaire de contrebande en faveur de l'Allemagne.

Une maison italienne envoyait en Suisse des caisses de sardines à l'huile. A la frontière, quelques-unes de ces caisses ont été ouvertes et l'on y a trouvé des revolvers « browning ».

Une enquête a établi que ces marchandises prenaient ensuite le chemin de l'Allemagne.

Des perquisitions opérées à Gênes ont fait découvrir que toutes les caisses renfermaient des revolvers au lieu de boîtes de sardines. Une caisse contenait à elle seule 27 « brownings ».

Le Texas essaie d'envoyer du coton à l'Allemagne. — Une dépêche de Dallas (Texas) au *New-York World* dit que l' « Union des Fermiers du Texas » va essayer de faire parvenir à l'Allemagne un navire chargé de coton ; ils ont l'intention d'envoyer 1.000.000 de balles et, si la tentative réussit, ils toucheront 2 francs par livre. Le président de l'Union a déclaré s'être assuré le droit de préemption sur un navire américain, et il a ajouté que si l'Union ne cherchait pas à créer des complications à la politique étrangère, elle tenait, néanmoins, à affirmer « le droit des planteurs à vendre leurs produits dans n'importe quelle partie du monde, sans que les nations étrangères aient à s'en mêler ».

Le paiement du coton expédié sera déposé par le gouvernement allemand dans des banques américaines et remis aux vendeurs aussitôt après la livraison.

Le Danemark et la contrebande. — Le journal *Fyens* de Copenhague, du 31 décembre, apprend que l'United Steamship Company, qui est la plus importante compagnie de navigation scandinave, a rigoureusement interdit à ses succursales de réexpédier en Allemagne toute marchandise qui a été importée en Danemark.

Cette décision se rattache aux récentes négociations des autorités anglaises avec les représentants du commerce danois.

Revue Commerciale

Céréales. — Les emblavures se comportent partout dans de bonnes conditions ; pourtant l'agriculture désirerait un temps un peu plus sec, car en certaines régions, comme dans la vallée de la Loire, on se plaint d'un excès d'humidité.

Au point de vue commercial, pour les blés indigènes c'est toujours le marasme. Pas d'affaires. Les réquisitions continuent un peu partout ; les difficultés de transport sont toujours aussi nombreuses ; c'est pourquoi les quelques velléités de transactions enregistrées dans certains centres sont-elles irréalisables. Voici quelques-uns des cours enregistrées, mercredi dernier, aux 100 kilos, gares de départ pour les différents rayons : Aisne, 30.60 à 30.75 ; Aube et Marne, 30.65 à 30.75 ; Yonne, 30.85 à 31 ; Loiret, Eure-et-Loir, 30.75 à 31 ; Somme, 30.25 à 30.50 ; Oise, 30.50 à 30.60 ; Meuse, 30.25 à 30.45 ; Touraine et Centre, 30.85 à 31 ; Bretagne, 30 à 30.10.

Les marchés américains terminent en légère baisse par suite de prévisions d'une augmentation du stock visible ; on tient Manitoba n° 1, caf. de 41 à 42.50 en disponible, et les Plata 42 à 43 fr. 50 caf. disponible, garanti 78 kilos à l'hectolitre.

Les affaires sont toujours calmes sur les *seigles*, qui sont cotés aux 100 kilos départ : Aisne, Champagne, Yonne, 27.25 à 27.35 ; Loiret et Centre, 27.50 à 27.60 ; Bretagne, 26.75 ; Somme et Oise, 27.

Par suite de réquisitions continuelles, les *avoines* indigènes sont de plus en plus rares, aussi les cours sont-ils nettement en hausse ; on paye en gares de Paris, de 32.50 à 32.75 les avoines grises. Aux 100 kilos départ, on tient : Grises de Beauce, de Brie, de l'Eure, 32 fr. ; Bretagne, 30.50 à 31 fr. ; noires de Bretagne, 31 à 31.25 ; noires du Centre, 31.75 à 32 ; grises du Poitou et du Centre, 31.50 à 31.75. On traite quelques affaires en provenance d'Algérie-Tunisie de 30.50 à 31 fr., suivant poids, sur wagon Marseille.

Sur de bonnes demandes des brasseries, on note sur les *orges* une légère majoration. On tient aux 100 kilos départ : Champagne, 33 à 33.25 ; Beauce Gâtinais, 34 ; Sarthe et Mayenne, 32.75 à 33 ; Bretagne, 30.50 à 30.75 ; Poitou et Charente, 32.50 à 32.75.

Les derniers cours sur les *maïs* étaient : Plata, embarquement décembre, 30.75 à 31 fr. ; dito janvier, 31 à 31.25 ; dito février, 31.25 à 31.50.

Prix du Blé sur les grands marchés
(Les 100 kilogrammes)

Villes	8 déc. 1915	15 déc. 1915	22 déc. 1915	29 déc. 1915	5 janv. 1916
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Paris (disponible)	» »	» »	» »	» »	» »
Londres	37 65	36 94	37 26	38 67	39 00
Liverpool	36 42	36 01	36 05	35 93	36 53
New-York	29 50	29 13	30 28	30 »	30 22
Chicago	25 18	25 22	26 33	26 07	27 31
Buenos-Ayres	21 12	21 18	20 68	20 46	19 69

Cotons. — Le mouvement des cotons dans le port du Havre pour l'année 1915 s'établit comme suit, en balles, comparativement avec l'année 1914 :

	Amérique	Indes	Divers	Totaux
1915	—	—	—	—
Ventes	»	»	»	»
Arrivages	847.287	35.538	11.337	894.162
Débouchés	744.506	35.603	11.229	791.338
Stock 31 décembre 1915	259.503	26.709	5.979	292.191
Approv. 31 déc. 1914	328.556	26.709	5.979	361.244
1914				
Ventes	67.915	25	199	68.139
Arrivages	444.623	55.214	40.561	540.398
Débouchés	733.796	31.774	37.507	803.077
Stock 31 décembre 1914	156.722	27.327	5.118	189.167
Approv. 31 déc. 1914	218.234	27.327	5.118	250.679

En 1915, les arrivages ont donc été supérieurs de 826.023 balles à ceux de 1914, et les débouchés en augmentation de 250.940 balles, ainsi que le stock au 31 décembre 1915 et les approvisionnements à la même date, pour 103.024 balles et 110.565 balles respectivement. Les ventes ne sont plus publiées depuis le début de la guerre.

Au début de l'année 1915, lisons-nous dans le *Bulletin de Correspondance* du Havre, on ressentait encore l'influence de la très forte récolte américaine ; les Etats-Unis, malgré leurs affirmations, paraissaient douter de la possibilité de placer la plus grande partie de leur production. Malgré cela, cependant, les cours du terme s'étaient déjà un peu améliorés sur notre place et le plus bas cours connu pour le courant du mois, en janvier, a été celui de 54 fr. 50, tandis que le plus haut était de 64 fr. 5/8.

En février, il n'y a pas eu de fluctuations, mais, en mars, on atteignait le prix de 72 fr. 3/8. On approchait, en effet, de la période où la nouvelle récolte devait avoir plus d'influence que celle qui était en cours de réception. Ensuite, malgré quelques réactions, peu importantes d'ailleurs, la tendance a été ferme presque constamment et, ce mois-ci, le courant du mois a atteint le prix de 107 fr. 25, c'est-à-dire que la valeur du terme a presque doublé pendant cette année.

Il est évident que le déficit pour la récolte actuelle a été pour quelque chose dans la forte hausse qui s'est produite depuis un an ; cependant, il semble bien que la hausse soit surtout la conséquence des frets très élevés que l'on doit payer maintenant, par suite de l'immobilisation d'une partie de la marine mondiale, de la destruction d'une autre fraction, mais surtout de la réquisition de nombreux steamers faite par les Gouvernements Alliés. C'est une situation qui ne paraît pas près de se modifier. A cela, il faut ajouter les changes qui sont très élevés, par suite des nombreux achats qui sont faits au dehors, tandis que nos exportations sont forcément des plus limitées.

Comme toutes ces conditions, défavorables à notre pays, ne peuvent pas se modifier promptement, il faut prévoir que les prix du coton se maintiendront très probablement à un niveau élevé sur notre place, ils pourraient même ne pas être influencés d'une manière très appréciable par une baisse susceptible de se produire en Amérique, soit à cause des difficultés d'exportation, ou des informations que l'on donnera dans quelques mois sur les préparatifs pour la récolte de 1916-1917. Toutefois, on dit déjà que celle-ci sera petite, par suite du manque de fertilisants et aussi parce que, pendant longtemps encore, les céréales, fourrages, etc., paieront mieux que le coton.

PETITES NOUVELLES

✦✦ L'action du *Crédit Foncier* se négocie à 620 francs.

Les opérations foncières et communales, qui constituent en temps normal l'emploi préféré des capitaux en voie de formation, sont devenues, aux cours actuels, aussi attrayantes pour les capitaux de placement. Ces titres réalisent actuellement les conditions les plus diverses et les plus rigoureuses qu'on est en droit d'exiger de valeurs formant emploi de biens d'incapables ou de mineurs : sécurité, rendement, accroissement automatique du capital et parfois la fortune.

Le 11 janvier aura lieu le tirage des obligations foncières 1903 qui comprendra 140 lots, dont 1 de 150.000 francs, 1 de 30.000, 8 de 5.000 et 130 de 1.000. Au total, 350.000 francs.

✦✦ Depuis le 3 courant, la *Compagnie du Chemin de fer du Nord* a fixé comme suit le prix de ses obligations en cours d'émission :

Obligations 5 %, série E (mars-septembre), 456 fr., coupon détaché ;

Obligations 4 %, série D (janvier-juillet), 420 fr., coupon détaché ;

Obligations 3 %, série A (janvier-juillet), 357 fr., coupon détaché ;

Obligations 3 %, série B (avril-octobre), 361 fr. ;

Obligations 2 1/2 %, série C (avril-octobre), 329 fr.

✦✦ La *Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans* a fixé comme suit, à partir du 3 courant, le prix d'émission de ses obligations :

A 330 fr. pour les obligations 2 1/2 % jouissance 1er octobre dernier ;

A 361 fr. pour les obligations 3 % jouissance 1er octobre dernier ;

A 435 fr. pour les obligations 4 % jouissance 1er septembre dernier.

✦✦ Du 1er janvier au 31 décembre 1915, la *Compagnie du Chemin de fer Electrique souterrain Nord-Sud de Paris* a délivré 54.630.529 billets pour 9.417.895 fr. 10, contre 51.335.263 billets pour 8.865.632 fr. 95 du 1er janvier au 31 décembre 1914.

Marché Financier

Paris, le 6 janvier 1916.

La liquidation de fin décembre s'est bien effectuée comme nous l'avions laissé prévoir. Les reporteurs n'ont obtenu, au Parquet, que 4 % net par an, et sur le Marché en Banque que 4 1/2 % net. Sur le 3 % perpétuel, un déport de 5 centimes a été coté.

Après s'être montré calme, le Marché semble s'animer un peu. Les valeurs espagnoles sont en bonnes dispositions ; les valeurs cuprifères sont demandées, notamment le Rio-Tinto, et les valeurs de caoutchouc ont pris, elles aussi, de l'avance.

Depuis hier, le « 5 % pour la Victoire » est inscrit à la cote officielle au comptant.

On clôture ainsi sur les principales valeurs :

Au Parquet. — A terme : 3 % perpétuel, 63 fr. 75; Crédit Lyonnais, 965 fr. ; Penarroya, 1.390 fr. ; Banque de Commerce de Sibérie, 1.100 fr. ; Crédit Foncier Egyptien, 575 fr.; Andalous, 318 fr. ; Saragosse, 409 fr. ; Rio-Tinto, 1.547 fr. ; Ottoman 4 % Unifié, 60 fr.

Au comptant : 3 % amortissable, 71 fr. 40 ; 3 1/2 %, 90 fr. 25 ; 5 % tout payé, 88 fr. 10 ; non libéré, 88 fr. 40 ; Banque de France, 4.300 fr. ; Crédit Lyonnais, 965 fr. ; Nord-Sud, 104 fr. 50 ; Extérieure Espagnole, 88 fr. 55 ; Nord de l'Espagne, 472 fr.50 ; Tabacs des Philippines, 450 fr.

Marché en Banque. — A terme : City Deep, 103 fr. 50 ; Estrellas, 132 fr. 50 ; Malacca ordinaire, 126 fr. 50 ; Maltzof, 467 fr. ; Utah Copper, 485 fr.

Au comptant : Toula, 1.040 fr. ; De Beers ordinaire, 297 fr. ; Mount Elliott, 71 fr. ; Spassky, 48 fr.; Tharsis, 148 fr. ; Chartered, 13 fr. 50 ; Modderfontein B, 163 fr. ; Rand Mines, 110 fr. 50.

L'Administrateur-Gérant : GEORGES BOURGAREL.

Paris. — Imprimerie de la Presse, 16, rue du Croissant. — Simart, imp.